L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 25 MARS 1854.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & COMP.
Éditeurs-Propriétaires:
C. F. WEISSE. N. DUFOUR.
E. DUVERGER. S. HARBY.
No 85, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS:
SAMEDI MATIN, 25 MARS.

REFORME.—*TICKET INDEPENDANT.*

Pour Maire—J. W. BREEDLOVE.
Contrôleur—O. DE BUYS.
Trésorier—WM H. GARLAND.
Voyer—L. H. PILIE.
Commissaires des rues—A. S. PHELPS.

Recorders:
1er District—H. M. SUMMERS.
2d District—FRANCIS MOUNEY.
3me District—WM PILES.
4me District—H. D. KEENE.

Aldermen:
1er District—CHAS PRIDE.
N. E. BAILEY.
JAS PRAGUE.
2e District—V. HEERMANN.
GEO. CLARK.
3e District—P. H. GOODWIN.
4e District—J. [illegible] E. GILMORE.

Assistants Aldermen:
1er Dist. 1er ward—J. L. LEVY.
COL. CAMPBELL.
F. W. DELESDERNIER.
1er Dist. 2d ward—WM BLOOMFIELD Sr.
A. W. COOPER.
CHS G. BARKLEY.
HENRY LATHROP.
1er Dist. 3e ward—B. T. K. BENNETT.
L. H. PLACE.
W. E. SEYMOUR.
F. A. CONANT.
E. L. TRACY.
GERARD STITH.
2d Dist. [illegible] ward—S. HOWELL.
RUFUS DOLBEAR.
2d Dist. 5e ward—LOUIS GAGNET.
FRED. BUISSON.
PAUL E. THEARD.
2d Dist. 6e ward—
J. A. BONNEVAL.
3e Dist. 7e ward—CHS W. WHITALL.
JOSEPH BRUNEAU.
3e Dist. 8e ward—JNO McCLEAN.
3e Dist. 9e ward—P. S. WILTZ.
4 Dist 10e ward—WM REED.
ISAAC THAYER.
4 Dist 11e ward—WM. H. REESE.

COURRIER DE LA LOUISIANE.

Le dernier numéro de ce journal renferme les deux lignes suivantes:

« L'Abeille d'hier se livrait aux déclamations [illegible] les plus furieuses contre les citoyens natura[illegible] ses, etc.... »

Le Courrier avance là une assertion qu'il sait être fausse. Il y aurait pour qualifier cet ou[illegible] la vérité un mot fort dur, mais il est en dehors de notre vocabulaire.

Nous nous soucions fort peu des grosses finesses du journal locofoco et de sa tactique trop ridicule pour mériter même l'épithète de déloyale. [illegible] Ceux qui nous lisent savent que nous n'avons pas l'habitude de déclamer contre une classe quelconque de citoyens [illegible] du petit nombre de [illegible] exclusivement de la lecture du vénérable organe locofoco, on conçoit [illegible] aucune espèce de va[illegible]

[illegible] ne sont pas une protestation, elle [illegible] Si le Courrier tient à [illegible] les passages de l'article de jeudi, [illegible] l'Abeille [illegible]

Ce que nous avons dit l'autre jour nous allons le répéter:

[illegible]

MILLARD FILLMORE.

Ce citoyen éminent arrivera probablement dans la ville aujourd'hui et sera reçu avec la [illegible] qu'il mérite. Les autorités civiles [illegible] la bienvenue à bord du steamer [illegible] et les autorités [illegible] jusqu'à l'hôtel St Charles [illegible] Pour le programme de la réception nous [illegible] un avis publié plus loin.

AFFAIRE DU BLACK WARRIOR.

On verra par les nouvelles de la Havane que nous publions plus loin, que les autorités cubaines ont remis le Black Warrior et son chargement au capitaine Bulloch. Elles ont cependant exigé le paiement d'une amende de $6,000 que le commandant du steamer a soldée sous protêt.

On se rappelle les motifs allégués par le collecteur pour la saisie du navire. Le capitaine avait déclaré que le Black Warrior était sur lest tandis qu'il avait à bord quelques centaines de balles de coton. Les agents du steamer répondirent qu'il est vrai, qu'on n'avait pas l'habitude de [illegible] autre port, et le capitaine [illegible] Tout fut inutile et la saisie fut [illegible] Mais l'affaire prenant une tournure [illegible] les autorités s'alarmèrent et avancèrent [illegible] question était du ressort des tribunaux [illegible] de la cour et celle-ci décida que le navire et le chargement seraient remis au capitaine Bulloch, moyennant le paiement d'une amende de $6,000 dont il s'était rendu passible en ne payant pas la taxe dite de ponton. Cette taxe se [illegible] sur le nombre de tonneaux de marchandises que porte le navire, le capitaine Bulloch en se déclarant sur lest évitait l'impôt en question.

Tout cela est pitoyable et le jugement rendu par le tribunal havanais est la plus éclatante condamnation des autorités. Le steamer a été [illegible] était déclaré sur lest. Or, nous savons par le témoignage du consul des Etats-Unis [illegible] que les steamers anglais et américains ne déclaraient que le fret destiné à la Havane. C'était donc une coutume établie, et on l'avait abrogée le capitaine Bulloch [illegible] N'avait-il pas d'ailleurs offert de modifier son manifeste dans les délais fixés par la loi?

Il est évident que la saisie du Black Warrior a été une mesure inique et dictée seulement par la haine dont les autorités cubanaises sont animées vis-à-vis de nos nationaux. Quant au droit relatif à l'entretien du ponton de la rade, le capitaine Bulloch l'eût payé si on l'eût réclamé. Mais peut-on deviner tous les règlements d'un port, et le devoir des autorités n'est-il pas d'indiquer aux commandants étrangers tous les avertissements nécessaires avant de procéder aux mesures de rigueur?

Le différend est loin d'être réglé par la remise du Black Warrior, et nous espérons que le gouvernement exigera de la manière la plus absolue, non seulement une ample réparation pour le dernier outrage des autorités cubanaises, mais des garanties pour l'avenir. Nous nous sommes montrés trop accommodans dans l'affaire du Crescent City. Le moment est venu de déployer de la fermeté et de mettre un terme aux provocations dont nous sommes l'objet à la Havane.

HAVANE.

Remise du Black Warrior.

Le steamer Empire City est arrivé hier dans notre port avec des dates de New York jusqu'au 15 courant et de la Havane jusqu'au 20.

Les autorités de la Havane ont consenti à remettre au capitaine Bulloch son navire (le Black Warrior) et le chargement, moyennant le paiement d'une amende de six mille piastres. Le capitaine Bulloch et les agents du steamer ont payé cette amende sous protêt. On pensait que le commandant et l'équipage retourneraient à bord le 21 de ce mois et que le navire partirait immédiatement pour New-York.

La corvette *Albany* et les steamers de guerre *Crown* et *Fulton* étaient dans le port de la Havane lors du départ de l'*Empire City*.

Les affaires sont languissantes à la Havane. C'est en vain que nous avons de nouveau cherché dans les journaux quelque allusion à l'affaire du *Black Warrior*: mutisme complet à cet endroit. Mais ils sont moins taciturnes lorsqu'au lieu de questions publiques il s'agit d'art. Nous avons lu avec plaisir les éloges qu'ils font tous de l'admirable talent de notre jeune compatriote, MOREAU GOTTSCHALK. Cet éminent pianiste a donné son premier concert le 13 de ce mois. La foule considérable qui y assistait a couvert l'artiste d'applaudissemens. L'enthousiasme a été à son comble. Le *Diario de la Marina* et la *Gaceta oficial* ont chacun consacré un long feuilleton au rendu-compte de la brillante soirée. Quant au résultat financier du concert, on peut en juger par ce seul fait que huit billets ont commandé quinze onces, ce qui porte le prix du billet à trente piastres. Nous espérons que tous les concerts que Gottschalk donnera à la Havane ressembleront au premier.

Cinquième District.—2d District.

M. PAUL E. THEARD est un des candidats indépendans pour représenter le cinquième ward au conseil des assistants aldermen. Les candidats de ce district sont MM. F. BUISSON, L. GAGNET et PAUL E. THEARD. Il est difficile de former un ticket plus acceptable sous tous les rapports. Les amis de la réforme en assureront le triomphe.

BULLETIN EUROPEEN.

La malle nous a transmis hier deux lettres de notre correspondant parisien, que l'on trouvera plus loin, ainsi que des journaux européens qui vont jusqu'au 2 du courant pour Paris et jusqu'au 4 pour Liverpool. Nous allons les passer en revue:

La *Presse* a fait remarquer, le 28 février, qu'il y avait juste un an ce jour-là qu'était né le conflit turco-russe. C'est en effet le 28 février 1853 que le prince Menschikoff est arrivé à Constantinople à bord du *Foudroyant*, et accompagné d'une suite sombreuse et guerrière. La *Presse* ajoute que le résultat le plus clair de la mission du prince Menschikoff est jusqu'à présent l'isolement du cabinet de Saint-Pétersbourg. En envoyant son ambassadeur à Constantinople, le czar s'attendait évidemment à un autre résultat.

Le *Journal des Débats* annonce que c'est surtout aux rédacteurs des journaux de l'opposition que s'en prend le gouvernement espagnol. Ceux auxquels on en veut plus particulièrement ont été renfermés dans la prison du *gouvernement civil*. Il paraît qu'on les destine à être exilés aux Philippines. M. Gonzales Bravo, ancien ministre libéral et aujourd'hui député et journaliste, serait au nombre des personnes destinées à l'exil.

S'il fallait en croire une correspondance de Madrid, le gouvernement serait résolu à dissoudre purement et simplement les chambres actuelles et à improviser une nouvelle constitution. Il y aurait un sénat et un congrès. Les candidats au sénat seraient proposés par les provinces, qui dresseraient une liste triple du nombre des sénateurs à nommer. La couronne choisirait sur ces listes. L'élection des membres du congrès serait faite à deux degrés. La reine nommerait seule les présidens et vice présidens des deux chambres. On ajoute que le nombre des députés serait fort restreint. Une constitution, comme on le voit, très élémentaire.

Le *Constitutionnel* célèbre, dans un premier Paris économique, les bals et les fêtes.

J'entends au loin l'archet de la folie.
Ah! mes amis......

L'*Univers* démontre que les faits de magie et de sorcellerie étaient plus particulièrement dans les époques dites philosophiques.

Ce même journal termine en adhérant aux tables tournantes, parlantes et frappantes. C'est le diable qui tourne, qui parle et qui frappe. Le diable qu'on croyait mort se porte mieux que jamais, il remplit même dans les soirées le rôle de comique, et il a fait cet hiver une assez rude concurrence à Arnal et à Levassor. *Quantùm mutatus*.

Lord Raglan, dit le *Morning-Post*, accompagné de sir Baldwin Walker et de lord de Ros, a quitté Londres et est en ce moment à Paris. L'objet de son voyage serait de s'entendre avec les autorités françaises sur le meilleur plan de campagne à adopter en Turquie pour les forces combinées.

Lord Raglan est plus connu sous le nom de Fitzroy Somerset qu'il portait lorsqu'il combattait en Espagne sous les ordres du duc de Wellington.

Il est à remarquer que rien n'est négligé de la part des autorités anglaises pour assurer un cordial accord entre les troupes des deux nations. Un des vétérans de l'armée anglaise, sir Harry Smith, vient d'adresser au 25e régiment d'infanterie, au moment de son débarquement à Plymouth, des paroles qui doivent être recueillies:

« Il est surtout, a-t-il dit, un point que je tiens à vous recommander, c'est d'être bons camarades pour nos braves alliés les Français. Je les ai vus braves et avec connaissance de cause, car nous les avons eus jadis pour adversaires. Maintenant, vous allez combattre à leurs côtés, et mieux vaut les avoir pour camarades que tous les autres soldats du monde, car ils ne vous abandonneront jamais! »

« J'ai encore une recommandation à vous faire. Nous autres soldats, nous sommes bien pour [illegible] pays, mais les malheureux habitans des contrées où nous allons portent [illegible] protégez au contraire les faibles contre les forts. »

La *Gazette de Cologne* dit que le gouvernement russe a défendu tout récemment aux missionnaires catholiques, et à plus forte raison aux protestans, de faire des prosélytes en Transcaucasie. Dernièrement, un grand nombre de Sunnites et d'Abazes, qui, pour la plupart, sont encore païens, s'étaient présentés au prieur du couvent de Kutais pour recevoir le baptême; ce dernier a reçu l'ordre de ne pas les baptiser tous; prétexte qui cherche à faire un chrétien catholique est menacé d'être déporté en Sibérie.

Les demandes de toiles à voiles sont en ce moment tellement actives en Angleterre, que pour les exécuter, on emploie dans les fabriques la journée tout entière, mais encore une partie des nuits. C'est ce qui fait que l'apprêt des toiles à voiles y subit une grande hausse.

Le sénat et le corps législatif se réuniront au palais des Tuileries, demain jeudi, 2 mars, à midi, pour l'ouverture de la session.

Le général Concha est arrivé à Bordeaux le 25 février.

On lit dans le *Moniteur de l'Armée*:

« Nous n'avons encore rien dit des dispositions prises pour la formation de l'armée expéditionnaire qui doit être envoyée en Orient. Nos lecteurs apprécieront la réserve qui nous est commandée à cet égard. Jusqu'à ce que toutes les mesures aient été définitivement arrêtées, nous n'aurions à annoncer rien de formel, et tel tout est pas le langage que doit tenir un journal placé dans la situation du *Moniteur de l'Armée*.

« Nous pouvons toutefois constater des à présent qu'au moment où l'Angleterre fait des armemens considérables pour aller défendre la cause du droit contre une injuste agression, la France, de son côté, se met en mesure de protéger d'une manière digne d'elle les intérêts de la même cause. Déjà, d'après les renseignemens que nous avons recueillis, plusieurs divisions d'infanterie et de cavalerie sont organisées et prêtes à s'embarquer.

« Nous savons à l'avance avec quel éclat nos troupes soutiendront l'honneur du drapeau français, quand elles seront placées sous le commandement de chefs éprouvés, tels que les généraux Canrobert, Bosquet, Forey, d'Allonville, Bouat, d'Aurelle de Paladines, Dautemarre d'Erville, de Lourmel, Espinasse, de Martimprey, Cassaignolles, Vinoy, &c. &c., et quand a nouvelle armée d'Orient verra marcher à sa tête un illustre maréchal dont la carrière militaire s'est faite tout entière sur le champ de bataille, en face de l'ennemi.

Ajoutons encore que la lettre de S. A. I. le prince Napoléon à l'empereur nous donne la certitude que l'armée d'Orient comptera aussi parmi ses chefs le prince qui est placé sur les premières marches du trône, et qui a voulu, en partageant la gloire de nos braves soldats, donner une preuve nouvelle de son dévouement pour la France.

Voici la lettre du prince Napoléon dont il est question plus haut. Le prince l'a adressée à l'empereur pour obtenir l'autorisation de faire partie de l'expédition en Turquie:

« Sire,

« Au moment où la guerre va éclater, je viens prier Votre Majesté de me permettre de faire partie de l'expédition qui se prépare.

« Je ne demande ni commandement important ni titre qui me distingue: le poste qui me semblera le plus honorable sera celui qui me rapprochera le plus de l'ennemi. L'uniforme que je suis si fier de porter m'impose des devoirs que je serai heureux de remplir, et je veux gagner le haut grade que votre affection et ma position m'ont donné.

« Quand la nation prend les armes, Votre Majesté trouvera, j'espère, que ma place est au milieu des soldats, et la prie de me permettre d'aller me ranger parmi eux pour soutenir le droit et l'honneur de la France.

« Recevez, sire, l'expression de tous les sentiments de respectueux attachement de votre tout dévoué cousin.

« NAPOLEON.

« Palais-Royal, ce 25 février 1854. »

Dans une de ses dernières séances, la Chambre des Communes a voté un crédit de six millions pour le transport des troupes, et sir James Graham l'a prévenue que ce crédit ne serait pas le dernier qui serait demandé à la chambre pour le même objet. « Depuis quinze jours, a-t-il dit, le gouvernement a affecté l'embarquement de 10,000 hommes pour la Méditerranée, et d'ici à quinze jours, on s'arrangera pour doubler ce nombre.

Les préparatifs de guerre, s'il faut en croire les journaux anglais, ont jeté une telle alarme parmi les propriétaires et capitaines de navires russes, actuellement dans les ports du Royaume-Uni, qu'ils n'hésitent pas à s'en défaire le plus promptement possible, même au prix des plus grands sacrifices. On cite comme un exemple de cette panique la vente toute récente du *Hoppet*, beau navire finlandais, qui a été conclue au prix de 2,700 liv. st. L'équipage, composé entièrement de Russes, a passé, en même temps que le navire, au service de l'Angleterre. Dans l'espace de deux ou trois jours, cinq autres navires russes ont passé dans des mains anglaises. Il existe sur les chantiers de la Tyne deux navires en fer, qui, ostensiblement commandés par des négocians russes, paraissent en réalité l'avoir été pour le gouvernement russe; mais, par suite de la dernière proclamation de Sa Majesté Britannique, ces deux navires n'ont que de bien faibles chances de parvenir à leur destination.

Une dépêche de Constantinople, en date du 17, publiée par les journaux anglais, porte que les ambassadeurs de France et d'Angleterre ont mis à la disposition du gouvernement turc deux steamers contre l'insurrection grecque, et que probablement les golfes de Contessa et de Salonique seraient déclarés en état de siège. Le ministre grec, à Athènes, aurait également protesté contre l'insurrection.

Les sujets anglais qui resteront à Saint-Pétersbourg pendant la guerre seront, dit le *Journal de Dresde*, placés sous la protection de l'ambassadeur de Bavière.

Les nouvelles de Constantinople vont jusqu'à la date du 20 février.

Omer Pacha a été nommé généralissime de toutes les troupes turques qui opèrent sur le Danube. Le fils de Reschid-Pacha a refusé la haute faveur d'épouser une fille du sultan.

D'après un avis reçu de Trébizonde, le 13, le convoi turc escorté par des navires anglais et français, est parti pour le fort Saint-Nicolas (Chekvetil).

Les dernières dépêches d'Athènes portent la date du 24. Elles annoncent que des comités insurrectionnels ont été formés dans les provinces turco-grecques. La forteresse d'Artha tenait toujours.

Le gouverneur de Cidonia a saisi un navire grec.

On lit dans la *Patrie*:

« On sait qu'un certain nombre d'officiers prussiens sont employés dans l'armée ottomane et servent principalement dans l'artillerie.

« On assure que ces officiers ayant, par suite des circonstances, cru devoir provoquer une décision, relativement à leur situation, ont obtenu de leur gouvernement l'autorisation de continuer à servir dans les armées turques.

« Ce fait témoigne des bonnes dispositions du cabinet de Berlin pour la cause de la Turquie. »

Une dépêche d'Alexandrie, 16 février, mérite d'attirer l'attention.

« La garnison d'Aden a reçu des renforts importans.

« On parlait d'une alliance de la Russie avec les Etats de Khiva, de Bokhara et de Caboul. Ce bruit était fondé sur une rumeur d'après laquelle un corps russe se serait avancé jusqu'à quelques heures de marche de Khiva, ce qui aurait amené le khan de cette ville et celui de Bokhara, ainsi que Dost-Mohamed, à traiter avec les Russes. »

Le *Times* du 23 publie sur le départ des grenadiers de la garde des détails que nous croyons devoir reproduire. Les voici:

« C'est en vérité un étrange spectacle que celui qu'a vu Londres hier; les citoyens paisibles ne peuvent guère s'en faire une idée; il était bien différent de ce que nous nous figurons nous-mêmes, quand nous lisons des récits de guerre. Nous disons hier, mais c'était longtemps avant le point du jour. Les étoiles brillaient encore au firmament, et le gaz resplendissait au-dessous. Depuis des heures entières, des milliers de spectateurs de tous rangs, de toutes conditions, occupaient ce que Peel appelait le plus beau site de l'Europe. Bientôt après cinq heures, apparut aux acclamations de la multitude rassemblée, le corps de musique qui se dirigea droit vers le Strand, où il prit position. Au bout d'une minute, on vit les fameux grenadiers.

« Si quelqu'un, au milieu de cette foule inoffensive, s'était attendu à les voir, avec leurs bonnets à poil, défiler d'un pas solennel, en colonnes serrées et hérissées de baïonnettes, il a dû être étrangement désappointé, car ils se précipitaient en avant, hors du porche, et souriaient ou plutôt bondissaient en descendant sur le pavé. Il semblait que chaque homme, en entrant dans la rue, était accueilli par de nouvelles acclamations de la multitude au sein de laquelle il était sûr de trouver un ami. Les applaudissements continuaient, la musique, et parfois les cris étourdissants, mais pleins de cordialité de la foule, appelèrent enfin à leurs fenêtres les personnes encore tout endormies, et l'on vit plus d'une bizarre figure envoyant un cri d'adieu au milieu de l'obscurité. »

—Le 17 février a été conclu, à Turin, le traité définitif entre le ministre des travaux publics et M. Brett, concessionnaire du télégraphe terrestre sous-marin, depuis la Spezzia jusqu'au cap Teulada, dans l'île de Sardaigne. Les travaux seront commencés immédiatement et poursuivis avec la plus grande activité, et l'on ne tardera pas à établir le prolongement de la ligne, depuis le cap méridional de l'île jusqu'au point de la côte africaine le plus rapproché.

LES PUISSANCES ALLEMANDES.

Voici ce que nous trouvons de plus significatif dans les journaux touchant les dispositions des puissances allemandes. On écrit de Berlin, 26 février à la *Gazette de Cologne*:

« Le gouvernement autrichien, veut, *dit-on*, engager le nôtre à se rallier à lui, pour faire une déclaration publique d'adhésion aux puissances occidentales.

La correspondance lithographiée publie les lignes suivantes:

« On parle beaucoup de l'appel sous les drapeaux de la réserve de guerre, d'abord pour certains corps; on désigne les 7e et 8e corps, qui sont cantonnés dans la Westphalie et dans les provinces rhénanes, et les 2e et 3e, cantonnés dans la Poméranie et la Posnanie.

« Nous croyons être bien informés en disant que le conseil des ministres s'est occupé de cette affaire, mais qu'il n'a pris encore aucune résolution. D'un autre côté, des achats considérables ont été faits dans ces derniers temps pour l'armement des forteresses. »

Enfin nous citerons l'article suivant du *Corriere italiano*, qui se publie à Vienne et qu'on dit recevoir parfois des communications officielles:

« L'empereur de Russie a donné l'assurance qu'il ne voulait point faire une guerre d'envahissement et de conquête, mais par le caractère religieux et politique qu'il a imprimé à la guerre, les insurrections générales et partielles des Grecs sujets de l'empire ottoman, pourraient, contre sa volonté, mettre en danger l'intégrité de la Turquie; c'est dans une telle éventualité que l'Autriche se verrait forcée de sortir de sa neutralité, et non avant. Sans apprécier ni déplorer les dangers et les malheurs dont l'Europe est menacée par les complications orientales et par une guerre qui prend chaque jour de nouvelles proportions, nous sommes charmés de la position prise par l'Autriche, qui, eu égard à ses anciens rapports avec la cour de Saint-Pétersbourg et ses relations sincères et cordiales avec le gouvernement de l'empereur Napoléon, a toujours faculté de donner suite aux tentatives d'arrangement, ainsi que de sortir de sa neutralité, quand elle le jugera nécessaire ou que les intérêts de la monarchie appelleront sa détermination. »

Pour ne rien omettre ayant une signification notoire, sous la responsabilité du *Morning Post*, que les régimens russes dont l'empereur d'Autriche et le roi de Prusse étaient colonels ont été débaptisés. Ces régiments seront désormais sous les ordres d'officiers russes.

ESPAGNE.

On dit que le gouvernement est dans l'intention de convoquer les cortès constituantes, afin d'enlever au sénat une influence qu'il a cédé devant aucune des menaces, aucune des rigueurs mêmes de l'autorité ministérielle.

La correspondance de Madrid du 23 contient les lignes suivantes:

« On ignore encore le chiffre exact des victimes des événemens de Saragosse. Le conseil des ministres est en permanence au ministère de la guerre. Les généraux Marzano, Serrano, Noguera et Zabala, se rendent aux résidences forcées qui leur sont assignées par le gouvernement. »

On lit dans la correspondance du 24:

« Plusieurs journalistes ont été arrêtés à Madrid et mis au secret par ordre du gouverneur civil. A minuit, aujourd'hui, quatre des rédacteurs appartenant au *Diario español*, à *las Novedades* et au *Tribuno*, sont partis, sous la surveillance d'un agent de confiance, dans une voiture de poste qui les a conduits à Cadix. On ne sait pas ce qu'en doit faire le gouvernement.

« Le gouvernement n'attend plus aujourd'hui que la nouvelle certaine de l'entière dispersion des fugitifs de Saragosse, qui doivent avoir été atteints par les colonnes lancées à leur poursuite.

« Des récompenses méritées sont accordées aux autorités de Saragosse, aux chefs des divers corps demeurés fidèles pendant les derniers événements.

« Les nouvelles apportées par le courrier de Catalogne sont très satisfaisantes. La tranquillité n'a été altérée sur aucun point. La malveillance cherchait néanmoins à répandre hier au soir, dans les cafés, la nouvelle que Barcelone avait été le théâtre d'un mouvement insurrectionnel. Il n'en est rien. »

CALIFORNIE.

Nos journaux de Californie nous sont parvenus hier. Nous lisons dans le *Messager* de San Francisco:

Le *Goliah*, arrivé dimanche matin, nous a apporté des nouvelles d'Ensenada, du président Walker, et de San Diego en date du 14 courant.

Le port d'Enseñada était bloqué par le sloop de guerre le *Portsmouth*, de la marine des Etats-Unis, et par un cutter de guerre mexicain; mais ce blocus ne paraissait pas préoccuper beaucoup messieurs les *Flibustiers*; les canons du *Portsmouth* étaient braqués sur leur fort en adobe, maison se gardait bien de les tirer; au contraire, ces messieurs de la marine américaine, reconnaissant qu'ils n'ont rien à voir à ce qui se passe sur un sol étranger, allaient souvent à terre, fumer un cigare en compagnie des flibustiers.

Les baleiniers de la baie Ste-Marguerite s'étaient mis en route pour rejoindre le colonel Walker, et celui-ci se proposait de partir bientôt par terre pour se rendre en Sonore. D'après certaines versions, il avait en tout 400 hommes; selon d'autres, 150 seulement; toujours est-il qu'il est dans la nécessité de laisser une partie de ses forces à Ensenada, sous le commandement du capitaine Cottrell, pour protéger les malades et garder le pays; son arrivée en Sonore nous semble difficile; nous croyons également qu'il n'est pas dans les conditions nécessaires pour lutter contre les troupes qui gardent cette province; la désertion a de nouveau éclairci ses rangs.

Le major Crocker et le lieutenant J. Ruddoch se sont pris de querelle et battus en duel, avec des revolvers, à une distance de dix pas; tous les deux ont tiré leur six coups de revolvers, et tous les deux ont été grièvement blessés; M. Ruddoch au pied droit, M. Crocker à la jambe gauche.

Le même journal publie dans un numéro subséquent:

Le *Southerner* nous a apporté des nouvelles de San Diego et de la Basse Californie. Parmi les passagers du *Southerner* se trouvait le surintendant Beale, qui vient de cantonner les tribus indiennes de la Californie dans les plaines des Tulares, près de Tejon. Le steamer ayant touché à Monterey, plusieurs chefs indiens de cette contrée l'ont prié de visiter leurs villages, et il est descendu à terre pour quelques jours.

Le *Portsmouth*, remorqué par le steamer *Columbus*, qui l'a rencontré à San Diego, est arrivé à Enseñada dans la matinée du 10 courant.

Le colonel Walker venait de partir pour la Sonore avec 150 hommes, abandonnant ses malades et ses blessés à la garde de que ques hommes; le capitaine Dornin, du *Portsmouth*, les a immédiatement embarqués sur le *Columbus*, qui repartait pour San Diego.

Melendres, le chef mexicain, avait levé 350 hommes, et s'était posté sur le passage de Walker, à environ quatre-vingt-dix milles d'Enseñada. Le lieutenant Beale rapporte le drapeau aux deux étoiles de la nouvelle et mourante république.

Le *Southerner* ramène à San Francisco tous les malades et blessés de Walker, et plusieurs déserteurs.

—Le colonel Walkins, ex vice président de la république de la Basse-Californie, a été arrêté dernièrement ainsi que le capitaine Davidson, par ordre de M. J. J. Papy, commissaire des Etats-Unis. Ils ont été obligés de donner chacun une caution de mille dollars.

—San Diego est tout en émoi, grâce à la découverte qu'on vient de faire de plusieurs placers d'or dans les montagnes de Santa Anita, distantes d'environ dix-huit milles. On parle d'une moyenne d'un real à la battée; en 1842, plus de cent personnes avaient, pendant une saison, exploité ces placers et ramassé une certaine quantité de poudre d'or.

DEPECHES TELEGRAPHIQUES

Transmises à l'Abeille.

Suite des nouvelles par le Pacific.

Les Russes s'entretuant.

New-York, 23 mars—Deux colonnes de troupes russes faisant un mouvement dans la nuit, sur les bords du Danube et croyant chacune d'elle avoir affaire à des Turcs, ouvrirent un feu acharné. Avant de reconnaître leur méprise, plus de cent hommes avaient été tués de part et d'autre.

Préparatifs de Guerre.—Le gouvernement français a annoncé qu'il veut affréter deux cents navires pour transporter des troupes et des provisions au siège de la guerre. La flotte qui se rend dans la Baltique devait mettre à la voile le 8 mars.

Le ministre américain.—En présentant ses lettres de créance, le nouveau ministre américain, à Constantinople, a donné l'assurance au Sultan de la sympathie du peuple américain pour le gouvernement turc.

Marché de New-York.

New York, 23 mars—Farine peu demandée à $7 44; maïs 77 à 79; porc $15 40; graisse 9 3/4 cents la livre.

Cincinnati, 23 mars—Farine $6; whiskey 21 cents —Marché languissant.

L'armée mexicaine.

Nous lisons dans le *Siècle* du 28 février:

« La curiosité publique a été vivement intriguée avant-hier soir, sur les boulevards, par l'aspect de quelques uniformes étrangers qui les parcouraient. Diverses suppositions étaient faites et d'étranges versions étaient mises en avant. Mais les renseignemens qui nous sont fournis par le *Journal du Havre* viennent fort à propos nous tirer d'embarras. Ces militaires étrangers se trouvent être tout simplement des officiers et des sous officiers prussiens de différentes armes se rendant au Havre, où ils s'embarqueront à bord du paquebot le *Charles*, en destination de la Vera-Cruz, pour aller servir en qualité d'instructeurs dans l'armée mexicaine. »

Ce fait vient à l'appui de ce que nous a ons déjà annoncé relativement aux intentions de Santa-Anna. Une partie de l'indemnité que les Etats-Unis doivent payer au Mexique en vertu du traité Gadsden servira à la réorganisation de l'armée sur laquelle Son Altesse Sérénissime fonde toutes ses espérances pour le maintien de sa dictature et peut-être l'établissement de l'empire.

ARRIVÉE DU PAMPERO.—Le steamer Pampero, capitaine Flanders, est arrivé hier soir dans notre port, venant de San Juan del Norte qu'il a quitté le 17 courant. Les nouvelles de la Californie qu'il apporte sont de même date que celles reçues par l'Empire City.

TEXAS.—Le steamer *Mexico* nous a apporté hier des journaux du Texas du 22 courant. Rien de nouveau.

CHRONIQUE LOCALE.

Premier District.

ARRESTATIONS.—Robt Gregg est au violon pour avoir insulté plusieurs femmes.

E. A. Searle a été écroué sous prévention de détournement de fonds et de tentative de vol.

Pat Ballwin est entre quatre murs pour avoir volé un chevreau.

L'esclave Anne, appartenant à M. Ballister, ne s'est pas contentée de commettre une foule de petits péchés, mais a recelé un esclave qui était parti de chez son maître. Ann est en prison.

PROSTITUÉES.—Mary Maydeld et Catherine Winters deux prostituées et la terreur de la rue Philippa, avaient payé chacune une amende de cinq piastres et fourni un cautionnement pour répondre de leur bonne conduite. Elles étaient à peine sorties de la Cour que la police les avaient arrêtées de nouveau sous la même accusation. Elles comparaissaient hier matin devant le clément M. Winter qui ne les a condamnées qu'à dix piastres d'amende. Nous devons ajouter que la célèbre Mary a été envoyée devant la Cour criminelle où elle devra répondre à trois accusations de voies de fait.

BAIS DE PAIX.—Le nombre de femmes de mauvaises mœurs se multiplie, dans le premier district, avec une rapidité effrayante.

Lucy Low, Elizabeth Fowler et Ellen Jane Riley ont fait un tapage épouvantable dans la rue Philippa. Le recorder, après leur avoir fait payer une amende de dix piastres, a ordonné qu'elles fussent mises en liberté.—C'est bon marché.

ACCUSATION DE VOL.—Andrew Gorsuch, accusé de s'être approprié sept à huit cents piastres, montant de la vente d'un lot d'huîtres, subira un interrogatoire.

ACQUITTÉS.—Wm Callechan et Jack Dann, accusés de s'être introduits chez Martin Fowers, dans l'intention d'y commettre un vol, ont été acquittés. Flowers a retiré la plainte.

ENQUÊTE.—Le coroner a pratiqué hier la levée du corps d'un homme âgé d'environ 35 ans, trouvé [illegible] Verdict: noyé. Le défunt avait une taille de 5 pieds 9 pouces; il était vêtu d'un pantalon de casimir bleu, d'une chemise de [illegible] et la barbe brune. Le jury n'a pu apprendre son nom.

LOUISIANE.

Nous lisons dans le *Vigilant* de Donaldson du 22 mars:

INCENDIE.—Le feu a consumé dimanche dernier le magasin de maïs de M. Valcour Landry, de notre paroisse. Grâce aux efforts courageux des voisins accourus au secours, on a pu préserver les autres bâtimens de M. Landry, qui autrement seraient devenus la proie de l'élément destructeur.

C'est depuis le champ de l'habitation supérieure, aux pailles duquel il avait été mis, que pousse par le vent, le feu s'est communiqué au magasin de M. Landry. La perte est évaluée à cinq cents piastres.

ENCORE UN SINISTRE.—La nuit dernière, la machine à égrener de M. Narcisse Landry est devenue la proie des flammes, ainsi que les bâtisses adjoignantes. On ne sait pas de quelle manière le feu a commencé, mais il est à croire que c'est par la négligence de quelque ouvrier, car on trouva qu'une partie de la machine avait été mise en opération pour dessécher les fosses. Nous ignorons si l'établissement était assuré; dans le cas contraire, la perte sera très considérable, car c'était un des plus beaux, sinon le plus beau, de ce genre qui existait en Louisiane. Tous les amis de M. Narcisse Landry, c'est à dire toutes ses connaissances, apprendront avec peine cet événement.

THEATRE D'ORLEANS.

Bénéfice de M. CHOL.

La représentation au bénéfice de M. Chol a lieu demain dimanche. En l'annonçant, nous hésitons à faire appel aux bons sentiments que le public orléanais a jusqu'à ce jour témoignés à cet artiste, non plus qu'à ses mérites et aux titres qu'il possède à cette faveur, parce qu'une occasion trop récente, le bénéfice de M. Bordas, s'est laissé ce non dernière à la représentation de jeudi, nous a tristement prouvé que ce ne sont pas ces cordes qu'il faut chercher à faire vibrer.

Nous nous tairons donc sur le talent de M. Chol, qui cependant fait de jour en jour des progrès remarquables; nous ne dirons rien des études sérieuses auxquelles il se livre et qui lui préparent sous peu un avenir de comique de 1er ordre; nous ferons semblant d'oublier la variété infinie des ressources de ce talent qui se plie à tout, depuis la comédie fine et distinguée ou le vaudeville bouffon jusqu'aux rôles de l'opéra ou aux spirituelles bêtises de la pantomime; nous ne mentionnerons pas l'inépuisable complaisance avec laquelle cet artiste, aussi laborieux que bon camarade, se prête à toutes les exigences, des plaisirs du public ou des intérêts de ses collègues, ainsi que nous l'avons vu, lorsque pouvant à peine marcher par suite d'une grave entorse, il se traînait sur la scène sans prendre un jour de repos.

Nous préférons assurer à nos lecteurs qu'il y a bénéfice pour eux à aller l'entendre dimanche et que l'argent qu'ils verseront dans sa caisse leur rapportera un gros intérêt de rire et d'émotions. Ils pourront, s'ils doutent de notre parole, s'en assurer d'avance en parcourant l'annonce de cette représentation extraordinaire.

Première représentation du *Chiffonier de Paris*, grand drame en 5 actes et 12 tableaux, par ce poète énergique, ce proscrit de décembre, ce penseur original, cette plume mordante qu'on appelle Félix Pyat.

Une romance et une mélodie de Schuber, chantées par Mme Bertini. Une romance et un boléro, chantés par Mlle Borghèse. Le vieux Soldat de Béranger, par M. Lacroix. Une romance Russe, par M. Becker. Et pour couronner cet ensemble triomphant: trois chansonnettes comiques par le bénéficiaire lui-même, c'est à dire, trois éclats de rire de dix minutes chacun.

Ce soir la JUIVE.

E. L.

(Communiqué.)

MM. les éditeurs de l'*Abeille*,

Messieurs,

Connaissant l'impartialité qui préside à la rédaction de votre journal, toutes les fois qu'il s'agit de relever un abus ou une négligence de l'autorité municipale que nous subissons aujourd'hui, je crois de mon devoir de signaler à votre vigilance le fait suivant:

Depuis plus d'une semaine un chien mort, de la plus belle taille, a été déposé près de la grille d'enceinte de la place Congo, autrement dite, Place d'Armes, entre les rues Orléans et St-Pierre.

Cette charogne qui gît depuis si longtemps dans un centre de population affecte également la vue et l'odorat des habitans du voisinage.

Si les individus qui sont préposés à la salubrité publique s'occupaient un peu moins à *enrégimenter des votants* pour les prochaines élections municipales, ils auraient déjà probablement transmis l'ordre de faire enlever cette nuisance d'un lieu destiné à la promenade des citoyens.

Ces messieurs sont d'autant moins excusables, qu'ils passent et repassent plusieurs fois par jour par la rue d'Orléans, soit en allant à la prison, soit en revenant.

Quand les taxes pour l'entretien de la ville sont déjà si onéreuses, qu'elles surpassent même de beaucoup celles des villes du Nord pour le même effet, il serait juste, ce me semble, qu'on donnât aux contribuables un semblant de propreté pour leur argent.

Agréez, Messieurs,
mes salutations sincères,
UN ABONNÉ.

CORRESPONDANCE DE L'ABEILLE.

PARIS, 2 février 1854.

Messieurs,

La situation se dessine chaque jour avec une grande netteté, et, à ce point de vue, plusieurs faits considérables ont signalé la semaine qui vient de s'écouler. D'abord, pour procéder par ordre d'importance, la réponse du czar à la lettre autographe de l'empereur est arrivée le 18. Cette réponse est négative, ainsi que l'a fait connaître le *Moniteur* du lendemain, et par conséquent, la dernière chance qui restait ouverte à un arrangement pacifique a disparu. Cette conclusion suggérée à tout le monde par la courte nouvelle insérée dans le *Moniteur* du 19, a été explicitement confirmée par un article du journal officiel du 20 qui annonce que toutes les ressources de la diplomatie étant épuisées, il ne reste plus pour la France et pour l'Angleterre qu'à mettre la force au service du bon droit.

De son côté, lord John Russell à la Chambre des Communes, a, dans un admirable discours, stigmatisé la conduite frauduleuse et violente de la Russie, et fait appel à la confiance du parlement et à l'énergie du pays. L'effet de ce discours a été immense. Le ton simple, ferme et résolu du noble lord, ses accens chaleureux, ont produit une telle sensation, que d'un mouvement spontané, le chef de l'opposition tory, M. Disraeli est venu annoncer que son adhésion était acquise à toutes les mesures de vigueur qui seraient proposées par le gouvernement. Cette attitude si patriotique des partis justifiée, il faut le dire, par le noble langage du pouvoir, est une de ces choses qui honorent la nature humaine et qui sont bien faites pour inspirer confiance dans l'avenir d'institutions qui traversent si glorieusement d'aussi difficiles épreuves.

Un fait très important au point de vue pratique, a été établi par lord John Russell, c'est que par des notes échangées entre les deux gouvernemens de France et d'Angleterre, les deux pays se sont interdit toute conquête et tout agrandissement particulier, et ont restreint et défini le but de la guerre comme limité à la protection de l'empire ottoman et à l'abaissement de la Russie. Par là disparaissent les causes de désunion qui auraient pu ressortir des vues ambitieuses que les puissances de l'Occident auraient pu porter dans la lutte.

Un autre discours de lord Palmerston apporté par les journaux anglais et reproduit ce matin par les journaux français, indique de la part du noble lord une grande confiance dans l'efficacité de l'alliance anglo-française, dans les forces propres de la Turquie et jusqu'à un certain point dans l'attitude probable de l'Allemagne qui reste toujours le point obscur et l'éventualité décisive dans la guerre imminente.

Une Note publiée hier matin par le *Moniteur* a produit un grand effet. Après avoir exprimé sa résolution de résister, de concert avec l'Angleterre, aux prétentions de la Russie, et sa confiance dans les déterminations définitives des puissances allemandes, le gouvernement déclare qu'il ne veut point d'équivoque, que sa politique est franche; que le seul danger sérieux que puisse courir l'Europe peut venir de l'agitation révolutionnaire; mais il déclare à tous ceux qui croiraient pouvoir profiter des circonstances pour susciter des troubles en Grèce ou en Italie, qu'ils agiraient contre l'intérêt de la France, et que si le drapeau de l'Autriche doit s'unir au nôtre sur le Danube, l'Empereur ne souffrira pas qu'on cherche à les séparer sur les Alpes.

D'où il suit que si l'Autriche n'unissait pas son drapeau au nôtre, la conduite du gouvernement français pourrait être toute différente. Cette note est habile parce qu'elle est loyale. Elle met les Italiens en garde contre des tentatives prématurées que la France ne pourrait encourager, et en même temps elle met l'Autriche en demeure de se prononcer, en lui faisant clairement entrevoir les conséquences qui pourraient résulter pour elle de son hostilité ou même de sa neutralité.

Jusqu'ici donc, on peut le dire, il n'y a que des éloges à donner à l'habileté prudente et résolue du gouvernement: un seul point nous paraissait mériter attention et pouvoir recéler de graves dangers.

En Angleterre, il s'est établi par les discussions de la presse et surtout du parlement, une entente véritable entre le gouvernement et le pays. Si le cabinet est résolu, le pays est ardent, enthousiaste et décidé à tous les sacrifices. En France, les choses vont tout autrement. Le gouvernement est habile, il a bien conduit cette difficile et importante affaire, mais tout se passe et se décide dans les hautes régions administratives: le pays n'est pas en communication avec le pouvoir, il n'est consulté sur rien, et par conséquent ne donne son adhésion sur rien; il est passif, il écoute silencieux, le monologue du *Moniteur*, reste étranger à tout ce qui se fait et suit le développement des négociations avec le même désintéressement qu'il pourrait apporter à la lecture de l'histoire du Péloponèse ou de la deuxième guerre Punique. La froideur de l'opinion en face de la grandeur des événemens est trop peu naturelle pour n'avoir pas quelque chose d'inquiétant.

Une guerre comme celle qui se prépare ne se soutiendra pas sans de grands efforts et de grands sacrifices tant en hommes qu'en argent. Peut-on les attendre d'un pays engourdi, silencieux, stupéfié? Ne faut il pas le ressort des grandes passions pour déterminer les grands efforts? Et cette indifférence anormale ne tiendrait-elle pas à ce que le gouvernement, retranché dans ses hauteurs, a négligé d'établir entre lui et le pays ces communications, cet échange, cet équilibre de température en quelque sorte, sans lequel tout est hasard, incertitude et mécompte. La France n'est pas par nature un pays apathique et somnolent. Si, à l'approche d'une crise aussi formidable que celle qui s'avance sur nous, elle demeure dans une étrange indifférence, ne serait-ce pas qu'on ne lui parle pas [illegible] dans la gestion de ses propres affaires, cette part suffisante sans laquelle elle ne peut avoir conscience de ce qu'elle est ni de ce qui lui est demandé; qu'il s'agit.

Pour moi, qui connais les soubresauts imprévus et les réveils formidables de notre race irritable et nerveuse, je ne doute pas de ce moment; j'aimerais mieux plus de vie, plus d'animation, plus de passion, et je serais plus rassuré par une agitation qu'exprimerait à la circonstance, que par cette torpeur qui ne présage rien de bon.

Les journaux de ce matin nous apportent un ukase de Nicolas qui ordonne une levée de neuf hommes sur mille. On annonce d'autre part que le czar est inébranlable et soutient que l'opinion l'a envisagée pas avec appréhension à Saint-Pétersbourg le résultat de la lutte avec les puissances occidentales, et qu'en l'enthousiasme qu'on cherche à exciter [illegible] plus de [illegible] d'autant plus qu'on [illegible] pour le dévelop[illegible] se termine [illegible] pays!

K....

PARIS, 2 mars 1854.

Messieurs,

Nous n'en sommes toujours qu'aux préliminaires, mais on en juger par la préface, le drame promet de prendre des proportions colossales. Depuis ma dernière lettre, une nouvelle escadre aux ordres du vice amiral Parceval-Deschênes a quitté nos ports sous le contre amiral Penaud commandant en second. Elle se compose de dix vaisseaux de ligne, quatorze frégates, dont quatre à vapeur et quinze corvettes ou avisos. La destination de cette flotte n'a pas encore été officiellement déterminée, mais on croit qu'elle doit agir dans la Baltique conjointement avec la flotte anglaise que commande Sir Charles Napier.

Le même No. du *Moniteur* qui contenait la lettre du prince Napoléon qui demande à servir dans l'armée d'Orient, et une circulaire à nos ministres des affaires étrangères, adressée à tous les agents français que la France et l'Angleterre sont convenues de se prêter main-forte sur tous les points du globe, pour la protection mutuelle de leurs sujets, et que les chefs des forces navales des deux nations ont reçu des instructions en conséquence. Ces instructions sont, en effet, publiées dans le *Moniteur* du même matin avec la signature du ministre de la marine.

Le *Times*, dans un article qui révèle par son insertion au *Moniteur* de ce matin, un caractère presqu'officiel, annonce que des sommations partent de Londres et de Paris pour St Petersbourg, donne au czar jusqu'au 30 avril pour lui les principautés danubiennes. On lui accorde six jours pour se décider. Le refus de sa part sera considéré comme une déclaration de guerre et donnera le signal des hostilités. La convention entre la France, l'Angleterre et la Turquie est également signée. Enfin, le langage des ministres anglais dans le Parlement semble faire présager comme certaine l'adhésion de l'Autriche et de la Prusse. Si tout ce qui circule croire les bruits qui circulent, l'Autriche se ferait engager à agir sur les Banats de l'armée russe avec cent mille hommes. On prétend que l'accession de l'Autriche doit être annoncée aujourd'hui même par l'empereur dans son discours d'ouverture pour la session du corps législatif. Si le fait est vrai, la position de la Russie va devenir singulièrement délicate, et elle se trouvera placée dans l'alternative, ou de reculer, ou de soulever la révolution partout et de mettre le feu aux quatre coins de l'Europe pour se dégager en créant des embarras à ses adversaires.

Ce ne serait pas un des épisodes les moins étranges de cette crise singulière que de voir le Czar, le ci-devant chef du parti conservateur en Europe, mettre le feu, non seulement dans les provinces Grecques de la Turquie, comme il a déjà commencé à le faire, mais en Hongrie et en Italie pour se venger de l'Autriche et en France même pour y renverser l'homme qui est son véritable contrepoids, son antagoniste, et le chef réel de la coalition Européenne nouée aujourd'hui contre lui.

En attendant que les événemens nous donnent la solution de ces étonnants problèmes, les préparatifs se poursuivent avec une grande activité. Dix mille Anglais ont déjà été embarqués, le reste du corps expéditionnaire qui doit devoir être de 25,000 hommes, va suivre presque immédiatement. La France de son côté, va en envoyer 35,000. Lord Raglan, le commandant en chef de l'armée anglaise, est en ce moment à Paris pour s'entendre avec notre cabinet sur la direction à donner aux opérations actives, et le *Moniteur de l'Armée*, tout engardant une certaine réserve sur le mode d'action, cite comme devant commander sous les ordres du maréchal Saint-Arnaud, les généraux Canrobert, Bosquet, Forez, Espinasse, ainsi que plusieurs autres dont il fait le plus pompeux éloge, mais que je n'ai pas l'honneur de connaître. Quant au maréchal Saint-Arnaud, sa santé est tellement délabrée, qu'on dit autour de lui qu'il sera obligé de résigner son commandement ou qu'il succombera à la peine. Il est probable, qu'en dépit de tous ces préparatifs, les hostilités ne pourront guère commencer sur mer, que vers la fin de ce mois, et sur terre à la fin d'avril ou au commencement de mai.

Une insurrection qui pouvait devenir fort grave vient d'avoir lieu et d'échouer en Espagne. Deux régimens en garnison à Saragosse avaient, à ce qu'il paraît, été gagnés par le général O'Donnell qui, depuis quelques jours était caché dans cette ville. L'un des deux avait les armes sous le commandement de son colonel. Mais le général ayant pris quelques mesures de vigueur, le second régiment, au lieu de se joindre au premier, fit feu sur lui; un combat très vif s'ensuivit. Le colonel Hovre, chef des insurgés, fut tué et son régiment se débanda. Le gouvernement de Madrid informé de l'événement, a fait opérer aussitôt de nombreuses arrestations de journalistes, de généraux et d'hommes politiques. Il est difficile de savoir si le mouvement est fini ou s'il commence. On dit que le gouvernement, s'il garde l'avantage, est décidé à en user pour modifier la constitution, de manière à rendre toute opposition impossible et à rester maître absolu. Il y a bien dans le pays des germes nombreux et des causes légitimes d'irritation, mais il est difficile de faire des conjectures sur l'Espagne, et il est plus sage d'attendre les événemens. La reine Isabelle est fort justement méprisée pour ses mœurs, sa mère est détestée pour son avidité. Mais pour constituer un nouveau gouvernement il faut autre chose que du mépris et de la haine, et je ne suis pas bien sûr que ce quelque chose existe en ce moment en Espagne.

Deux hommes inégalement et diversement célèbres viennent de mourir et ont été inhumés tous deux dans la journée d'hier: l'un, l'amiral Roussin ancien ministre de la marine et ancien ambassadeur à Constantinople, marin énergique et capable, a été inhumé avec tous les honneurs officiels dûs à son rang. L'autre, Félicité Lamennais, écrivain illustre, d'abord apologiste éloquent du catholicisme, puis adversaire décidé des idées de sa jeunesse, philosophe éminent, démocrate sincère et modeste, a été porté au cimetière d'après ses dernières volontés, dans le modeste appareil réservé aux indigens. Par une précaution déplorable et qui a vivement choqué l'opinion publique, le pouvoir avait interdit à la foule de suivre le convoi; quelques amis intimes seulement avaient été admis à l'accompagner. Dès huit heures du matin, le corps avait été enlevé. J'ignore si cette intervention de la police élevant une barrière entre un mort illustre et les hommages de la population était bien nécessaire, mais plus elle aurait été nécessaire plus elle serait déplorable, plus elle accuserait un état de choses faux et mal assis. M. de Lamennais n'avait point voulu que son corps fût porté à l'église. Le clergé avait il craint que les hommages du peuple de Paris ne fussent interprétés comme une approbation donnée à la fermeté de sa dernière décision? je ne sais; mais je le répète, cette rigueur a produit le plus mauvais effet.

K....

LAMENNAIS.

La démocratie et les lettres françaises viennent de faire une grande perte. Les espérances que l'on avait conçues du rétablissement de la santé de M. de Lamennais ne se sont malheureusement pas réalisées. L'illustre auteur des *Paroles d'un Croyant* est mort le 27 février, à neuf heures et demie du matin, dans son domicile, rue du Grand Chantier, 12. Ses obsèques, d'après ses dernières volontés, ont été de la plus extrême simplicité. Le corps du défunt, déposé le 1er mars sur le modeste corbillard des pauvres, a pris la route du cimetière de l'Est. L'autorité avait donné des ordres pour que les membres de la famille et les amis du défunt fussent seuls admis à suivre le convoi.

La *Presse* renferme une biographie fort intéressante du célèbre écrivain. Nos lecteurs nous sauront gré de la reproduire:

Il y a quelques mois, la France portait le deuil de l'un de ses savans les plus illustres et les plus populaires; aujourd'hui elle pleure un de ses penseurs les plus profonds et de ses plus grands écrivains. En voyant s'éteindre, à si peu d'intervalle, deux hommes tels qu'Arago et Lamennais, on dirait, suivant la belle expression de Shakspeare, que *la mort est orgueilleuse de les prendre*.

Robert-Félicité de La Mennais naquit à Saint-Malo, au mois de juin 1782, d'une famille d'armateurs anoblie par lettres-patentes de Louis XIV, et dans la même rue qui, treize ans auparavant, avait vu naître l'auteur du *Génie du Christianisme*. Ayant perdu sa mère très jeune, il fut, pour ainsi dire, abandonné à lui même dès sa plus tendre enfance, car son père, tout entier au soin de ses affaires et ruiné par l'emprunt forcé et les captures des Espagnols, n'avait pas le loisir de s'occuper de lui. Cette solitude précoce, ce sevrage prématuré des caresses maternelles ne contribuèrent pas peu à lui donner, dès le bas âge, un esprit sérieux, méditatif, et une ardeur instinctive pour l'étude. Une vieille gouvernante qui lui servait de mère fut son premier maître d'école, puis à neuf ans il reçut de son frère aîné, M. Jean de La Mennais, les premières notions de latin.

Mais la lenteur des vieilles méthodes ne tarda pas à impatienter cette imagination brûlante; il voulut achever seul son éducation à grands coups de dictionnaire, et ce système lui réussit tellement qu'à douze ans il lisait à merveille Plutarque et Tite Live. C'est alors qu'il fut confié aux soins d'un oncle qui habitait la campagne, et qui, pour se rendre maître de cette nature indomptable, l'enfermait par punition des journées entières dans sa bibliothèque. Le jeune Lamennais, bien loin de se plaindre d'une telle captivité, trouva tant de charmes à sa prison qu'il n'en voulait plus sortir. La bibliothèque avait deux compartimens dans l'un desquels se trouvaient tous les livres réputés dangereux, hétérodoxes, philosophiques et autres.

C'est là que se jeta à corps perdu le jeune écolier, malgré la défense qui lui en avait été faite. Il dévora Rousseau tout entier et puisa dans les écrits du philosophe génevois le germe de ses aspirations démocratiques, qui ne devait se développer que beaucoup plus tard.

A travers le voile épais qui enveloppe les années de sa jeunesse, on pourrait peut-être entrevoir une grande douleur et un malheur décisif, qui, en brisant une âme ardente et tendre, la jeta dans la foi religieuse et dans la vive pratique chrétienne comme dans un port. Il se sequestra du *monde*, se livra tout entier à l'étude, et à vingt-deux ans, sa vocation pour le sacerdoce était déjà décidée. Il entra alors comme professeur de mathématiques au collège de Saint-Malo. C'est vers cette époque, en 1807, qu'il publia une traduction d'un livre ascétique de Louis de Blois, le *Guide spirituel*.

En 1808 parurent les *Réflexions sur l'état de l'Eglise*, ouvrage qui se distinguait déjà par la précision de la parole et la vigueur de pensées qui caractérisent le talent de M. de Lamennais. Comme ce livre renfermait quelques idées audacieuses, l'ouvrage fut supprimé par la police [illegible] Bientôt après Lamennais prit la tonsure en 1811, et entra au petit séminaire de Saint Malo dont son frère était supérieur. En 1814, il paraissait la *Tradition de l'Eglise sur l'institution des évêques*, ouvrage destiné à réfuter l'opinion émise par les abbés de Pradt, Grégoire et Tabaraud, qui prétendaient que les évêques nommés par le souverain ne devaient pas avoir besoin d'être [illegible] pontificale.

Venu à Paris en 1814, et enfermé dans une petite chambre de la rue Saint-Jacques, il publia un *factum* politique qui, plus tard, devait lui valoir les Cent-Jours, l'obliger de se retirer en Angleterre, [illegible] toutes les rigueurs [illegible] misère. [illegible] pour lady Jerningham [illegible] soeur de lord Stafford, il vint solliciter [illegible] une place de précepteur; [illegible] les [illegible] il parvint [illegible] pensionnat de jeunes émigrés. A son retour à Paris, il entra au couvent des Feuillantines, [illegible]

En 1816, à l'âge de trente-quatre ans, il se fit ordonner prêtre à Rennes, puis revint aux Feuillantines pour terminer et achever son *Essai sur l'indifférence*, qui parut en 1817. Dès ce moment, Lamennais sortait de l'obscurité; la gloire venait le trouver dans sa retraite, l'humble prêtre devenait un père de l'Église, et, comme l'a dit M. Lacordaire, il se trouva investi de la puissance de Bossuet. [illegible] après parut le second volume, dans lequel [illegible] la philosophie et la religion, en fondant la [illegible] l'autorité traditionnelle du genre humain.

Ce système nouveau rencontra dans le haut clergé de vives oppositions, et l'auteur publia successivement une défense de sa théorie et deux autres volumes destinés à la corroborer. Ce grand ouvrage terminé en 1824, il se rendit à Rome pour le déposer aux pieds du pape. Reçu en père par les cardinaux, il trouva dans le saint-père le pontife Léon XII un admirateur qui voulut le décorer du chapeau de cardinal. M. Lamennais refusa, et ne se servit de son crédit que pour faire nommer à la nonciature de France le cardinal Lambruschini, qui devint depuis un de ses ennemis les plus acharnés.

A son retour en France, il publia sa belle traduction de l'*Imitation de Jésus-Christ*, puis la *Religion considérée dans ses rapports avec l'ordre politique*, qui était une déclaration de guerre aux libertés de l'église gallicane. Traduit pour ce livre en police correctionnelle, il fut défendu par M. Berryer et condamné à 36 fr. d'amende; c'est à l'occasion de ce procès qu'il prononça ce fameux mot: « Vous aurez ce que c'est qu'un prêtre. » En 1829, parut son ouvrage des *Progrès de la révolution et de la guerre contre l'Église*. Après 1830, il s'entoura d'une phalange de jeunes disciples, l'abbé Gerbet, l'abbé Lacordaire, M. de Montalembert.... L'*Avenir* fut fondé en 1830 pour servir d'organe aux intérêts catholiques unis aux intérêts libéraux. Les hauts dignitaires de l'Église française ne tardèrent pas à fulminer des mandemens contre cette démocratie en soutane.

M. de Lamennais annonça qu'il suspendait son journal, et qu'il allait lui-même chercher à Rome une sanction ou une censure; mais il ne put obtenir une décision formelle. Il revenait en France, lorsqu'à son passage à Munich il reçut la fameuse lettre encyclique du 15 août 1832, dans laquelle le pape condamnait d'une manière positive, sans cependant les désigner, les doctrines de l'*Avenir*. De retour à Paris, M. de Lamennais se soumit en cessant la publication de son journal. Mais le pape exigea de plus, une adhésion absolue à l'encyclique.—Or, l'encyclique nommait la liberté de conscience une *maxime absurde*, un *délire*, la liberté de la presse une *liberté funeste*, dont on ne saurait avoir assez d'horreur. Après bien des hésitations, M. de Lamennais se décida *purement et simplement*, c'est à dire, à l'archevêque de Paris, qu'en signant cette déclaration, il signait implicitement que le pape était Dieu, et tout prêt à le signer explicitement pour avoir la paix.»

M. de Lamennais se retira alors dans sa solitude de La Chênaie, petit domaine isolé sur la lisière d'un bois, entre Dinan et Rennes, et c'est là qu'il écrivit les *Paroles d'un Croyant*, qui furent publiées en 1834. On se rappelle l'explosion d'enthousiasme d'une part, et d'anathème de l'autre, qui accueillit cet ouvrage. Tandis que Grégoire XVI, par son encyclique du 7 juillet, condamnait ce livre, *petit par son volume, mais immense par sa perversité*, la *Revue des Deux-Mondes*, dans un article de Lherminier, le proclamait *courageux, nouveau, grand, sublime, le seul prêtre de l'Europe*. Peu avant parut l'ouvrage intitulé: *Affaire de Rome*, écrit dans la ville éternelle, au fond du couvent des Théatins, puis le *Livre du Peuple*, puis l'*Esclavage moderne*. En 1840, il publia son pamphlet ayant pour titre: *Le Pays et le Gouvernement*, pour lequel il fut condamné, le 26 décembre de la même année, à un an d'emprisonnement, et c'est du fond de sa cellule qu'il fit paraître sa brochure intitulée: *Une voix de prison*.

En 1843, il publia *Amschadpans et Darvands*, puis, bientôt après, le premier volume de l'*Esquisse d'une Philosophie*, dont les autres volumes ont successivement vu le jour dans ces dix dernières années. Quant au rôle joué par M. de Lamennais depuis la révolution de février, nous n'avons nul besoin de le rappeler longuement. Envoyé à l'Assemblée constituante par la ville de Paris, élu membre de la commission chargée d'élaborer un projet de constitution, auteur lui-même d'un projet de constitution qui ne fut pas accepté, on n'a pas oublié ni ses votes ni ses éloquens articles du *Peuple constituant*, qui cessa de paraître faute de pouvoir fournir le cautionnement. Réélu à l'Assemblée législative, il fut pendant quelques mois rédacteur en chef de la *Réforme*. Depuis le 2 décembre, il avait vécu dans la retraite où le retenaient son grand âge et la maladie qui vient de l'enlever à la France.

Peu d'hommes, en ce siècle, ont excité autant de haines acharnées et d'enthousiasmes ardens. Son nom appartient désormais à l'histoire, et comptera sans aucun doute au nombre des premiers écrivains, des plus éminens philosophes et des plus grands poètes de notre époque. Quant aux modifications que le temps a pu faire subir à cette belle intelligence et aux transformations de cette vaste pensée, nous nous contenterons de rappeler ce qu'il écrivait un jour à ce sujet:

« Nous n'avons à désavouer aucune de nos paroles en tant que sincères, mais nous nous sommes souvent trompé et même gravement. »

INDEX DES VENTES A L'ENCAN de ce jour.

PAR N. VIGNIE.—*Midi.—Bourse St Louis.*
Propriété encoignure Toulouse et Tremé.
Ilet de terre faubourg Tremé.

PAR BEARD & MAY.—*Midi—Arcade Banks.*
18 lots de terre à Alger.
Succession Proctor—Propriétés dans le 4e District.
Propriétés à Alger.

PAR BONNEVAL & WILTZ.—*Midi—Bourse St-Louis.*
Lot de terre rue de la Douane.

PAR S. GUINAULT.—*Midi—Bourse St-Louis.*
Succession Astier—Lots à Carrollton.
Propriétés dans le 3me District,—Esclaves, etc.

PAR MORPHY & NEVIUS.—*A 10 heures—66, rue Julia.*
Barils vides,—Barillets de graisse,—Tabac, Savon, Sucre, &c.

PAR VINCENT & Co.—*A 10 heures, rue Bienville.*
Marchandises françaises et allemandes.

PAR E. TOURNE.—*A 5 heures du soir,—rue de Chartres, 123.*
Librairie Godin.

SOSTHENE THOMAS, Importateur, a transporté son bureau au No 9, rue Gravier. 20mars

LES MEDECINES GRAEFENBERG
LES MEDECINES GRAEFENBERG.
LES MEDECINES GRAEFENBERG
LES MEDECINES GRAEFENBERG
LES MEDECINES GRAEFENBERG
MEDECINES GRAEFENBERG.

LES MEDECINES GRAEFENBERG sont reconnues partout comme les meilleures que puissent employer les familles. Les médecins les plus distingués les reconnaissent, et toutes les personnes qui les ont employées en garantissent l'efficacité.

On peut se procurer *gratis*, chez le soussigné, un pamphlet contenant une liste de plus de 60 maladies, les symptômes de ces maladies et le traitement qui doit être suivi. J. WRIGHT & Co., [illegible] rue de Chartres.

Chez lequel on trouvera en tout temps un assortiment complet de ces remèdes. 25 jan—1 an

REVALENTA ARABICA,
De Barry Du Barry & Cie, 4 Londres.

Certificat du célèbre docteur Rudolph Warzer.

BONN, 19 juillet 1852.

Cette farine, légère et agréable, est le meilleur des absorbants.—A la fois nourrissante et restaurative, elle remplace admirablement toutes les médications. Elle est souveraine surtout dans les constipations opiniâtres et habituelles, ainsi que dans les diarrhées, les affections des reins et de l'urètre, crampes des reins et de la vessie, les hémorrhoïdes, &c. Aussi dans les maladies des poumons, des voies respiratoires, la toux et la consomption.

J'ai la conviction que la Revalenta Arabica de Du Barry a la propriété précieuse de guérir les maladies [illegible]

Cette substance est aussi d'une grande efficacité dans la dyspepsie (mauvaise digestion), les douleurs d'estomac, les aigreurs, la pituite, les glaires, les palpitations, la migraine, les affections bilieuses et nerveuses, les éruptions cutanées, le gonflement après les repas, le mal de cœur et vomissements pendant la grossesse, le mal de mer, l'hypocondrie, la goutte, les rhumatismes, &c. &c.

Seul Dépôt pour l'Etat de la Louisiane, chez
F. P. DUCONGE, No. 13, *rue Douane*,
Et chez Z. GERMAIN,
No 137, rue Royale.

N. B.—Cette Farine convient surtout aux malades et aux convalescents, et aux enfants d'un tempérament faible. 24 nov—6 m

AVIS.

F. P. DUCONGÉ

PRÉVIENT ses amis et clients que, par suite de l'incendie qui a détruit son établissement, rue de Chartres No 39, il s'est fixé au No 13 rue de la Douane, entre Chartres et Vieille-Levée, où il continuera à remplir les ordres qui lui seront adressés, jusqu'au moment où il pourra reprendre son ancien local, maintenant en voie de construction. 18 fév—

Marié jeudi, 23 mars 1854, par l'hon. F. Calongne, Justice de Paix de la Paroisse d'Orléans, Dr LOUIS MARTINEZ, de la Mobile, Etat de l'Alabama, à Mlle THELCIDE ABADIE, de cette ville.

Décédée hier, à sept heures et demie du soir, à l'âge de 85 ans, madame veuve PLICQUE, née CHARBONNET, native de la Louisiane.

Les amis et connaissances des familles Charbonnet, LeBeau, Plicque et Dogué, sont priés d'assister, sans autre invitation, à ses funérailles, qui auront lieu aujourd'hui, 25 mars, à quatre heures et demie P. M. Le convoi partira de la chapelle mortuaire, au coin des rues des Remparts et Conti.

Ventes à la Bourse St-Louis.

On nous prie d'appeler l'attention publique sur les ventes qui se feront aujourd'hui, à midi, à la Bourse St Louis, par N. Vignie, encanteur:

Un ilet de terre situé au faubourg Tremé, divisé en trente terrains, à un très long crédit, et sans réserve.

Une excellente propriété située près du Vieux Bassin, à l'encoignure des rues Toulouse et Tremé, très bonne position pour un placement.

Aussi: Plusieurs maisons, terrains, etc.

MM Murphy & Nevius vendront à l'encan aujourd'hui, à 10 heures, au No 66, rue Julie, des marchandises [illegible]

[illegible] de terre vagues et situés [illegible] dans la ville de Jefferson [illegible] à l'encan aujourd'hui [illegible] par MM. Beard et May. Une grande partie des [illegible]

Nous appelons l'attention des amateurs et des [illegible] de la LIBRAIRIE [illegible] No 123, qui aura lieu aujourd'hui à 5 heures de l'après midi, et les jours suivants, par E. TOURNÉ, encanteur.

Ventes par Beard & May, en mars.

[illegible]

RECEPTION DE MILLARD FILLMORE.

Le Comité du Conseil Commun, chargé de faire les préparatifs pour la réception de l'honorable MILLARD FILLMORE, a convenu de ce qui suit:

1—La Maire de la ville accompagné du Conseil Commun, recevra M. FILLMORE [illegible] du bateau à vapeur Robert J. Ward, au pied de la rue du Canal, où il sera escorté par [illegible] une escorte. Le cortège se rendra dans l'ordre qui suit [illegible] la rue du Canal jusqu'au City Hall, où un discours sera adressé à l'hôte distingué.

2—Le cortège se rendra ensuite à l'Hôtel St-Charles où des appartements sont préparés pour M. FILLMORE et les personnes qui l'accompagnent.

3—Un salut sera tiré par des batteries.

4—Le drapeau sera arboré sur les édifices publics.

5—Les propriétaires d'hôtels et les capitaines de navires sont priés d'arborer leurs drapeaux le jour de la réception.

6—Des voitures seront mises à la disposition des étrangers distingués qui se trouveront en ville et les sociétés invitées au cortège.

7—Les membres du barreau sont priés de faire partie du cortège.

8—Les Maçons, les Odd-Fellows, les Pompiers et les autres sociétés sont priés de s'organiser, de se tenir dans la place qui leur est réservée dans le cortège, selon l'ordre de la procession.

Les citoyens en général sont invités d'assister à la réception.

Le salon du Maire au City Hall, sera mis à la disposition de M. FILLMORE afin qu'il puisse recevoir les visites de ceux qui désireront lui être présentés pendant son séjour à la Nouvelle-Orléans.

ORDRE DE LA PROCESSION.

Un Assistant-Marshal.
Escorte Militaire.
Le Grand-Marshal.
L'honorable MILLARD FILLMORE
Avec le Maire et les Recorders, en voiture découverte.
Le Comité d'Arrangements.
Le Conseil de Ville.
Un Assistant-Marshal.
Musique.
Les Vétérans de 1814—15 en voitures.
Le major-général Twiggs et son état-major.
Le major-général Palfrey et son état-major.
Les officiers de l'Armée et de la Marine des E-U.
Les membres du sénat et de la Chambre.
Les Régents de l'Université de la Louisiane.
Les membres de la Faculté de l'Université.
Surintendant des Ecoles de l'Etat.
Major-général John L. Lewis et son état-major.
Officiers de la milice.
Secrétaire d'Etat, Trésorier d'Etat, Auditeur des Comptes Publics, Ingénieur Civil et Arpenteur-Général.
Les Consuls Etrangers.
Les Etrangers de distinction.
Les Juges de la Cour Suprême.
Avocat-Général et Avocat de District.
Avocat de District et Marshal des Etats-Unis.
Les Juges de Paix.
Un Marshal.
Les Directeurs, Professeurs et Elèves des Ecoles Publiques.
Le Collecteur de la Douane, Officier Naval, Surveyor, et Maître de poste.
Le Receveur et le Registrar du Bureau des terres.
Le Surintendant et officiers de la Monnaie.
L'Annotateur des Hypothèques et le Register des Aliénations.
Le Clergé.
Les membres du Barreau et les Notaires.
Les Pompiers de la N. Orléans.
La Société du New-England.
Les Maçons, la Grand'Loge et ses subordonnées.
Les Odd-Fellows, la Grand'Loge et ses subordonnées.
Les Sociétés Charitables.
Les Sociétés Hibernian, St Patrick, St Andrew, Howard, German et de Tempérance.
Les Institutions incorporées et autres.
Les Fils de la Tempérance.
Le Capitaine et les Gardiens du port.
Les Capitaines de bateaux et navires.
Les Etrangers et les Citoyens en général.
Un Marshal.
Escorte Militaire.

Après la réception au débarcadère du steamboat, le cortège défilera par la rue du Canal jusqu'à celle de Chartres qu'elle parcourera jusqu'à la rue Ste-Anne; de cette dernière rue à la rue Royale, et à celle St-Charles jusqu'au City Hall; du City Hall à l'Hôtel St-Charles, où des appartements sont disposés pour recevoir M. FILLMORE et sa suite.

Par ordre du comité.
P. C. WRIGHT, Chairman.

Le journaux de la ville sont priés de reproduire ce qui précède.

Quartier Général—1re Division de la Milice de la Louisiane.

Ordres Spéciaux.

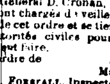

Les corps de volontaires de la Première Division se tiendront prêts, en uniformes complets, à recevoir, dès que l'ordre en sera donné, et rendre les honneurs militaires à MILLARD FILLMORE, Ex-Président des Etats Unis, qu'on attend incessamment.

2—Le Bataillon d'Artillerie se tiendra prêt à tirer un salut National, aussitôt que l'arrivée de M. Fillmore sera annoncée.

3—Le Brigadier-Général H. W. Palfrey, commandant la Légion de la Louisiane, le Brigadier-général E. L. Tracy, commandant la 1re Brigade et le Brigadier-Général D. Cronan, commandant la 2me Brigade, sont chargés de veiller respectivement à l'exécution de cet ordre et se tiendront prêts à se joindre aux autorités civiles pour les préparatifs qu'elles pourraient faire.

Par ordre de
JOHN L. LEWIS,
Maj. Génl. Commandant.
L. E. FORSTALL, Inspecteur de division. 25m

Dissolution de société.

LA société existant jusqu'à ce jour sous la raison DELVAILLE & MORENO, est dissoute d'un commun accord à partir du 1er courant.

M. F. MORENO Jr reste chargé de la liquidation et, à dater de ce jour, ne se servira du nom de la société que pour clore les affaires.

Il profite de cette occasion pour annoncer aux cliens de l'ancienne maison et à ses amis qu'il continuera le même genre d'affaires au même émagasin, No 34, rue de la Vieille Levée.

FRANCIS MORENO Jnr.
Nile-Orléans, 25 mars 1854. 25 mars—6

EN débarquement du navire John Cummings, venant de Bordeaux:
80 barriques vin rouge bon ordinaire, à vendre par
BOYER FRERES & BENQUET & Co.,
25 m Enc. Moreau et Mandeville, 3e District

Bottes, Souliers et Chapeaux.

LES soussignés ont en magasin un assortiment complet de ces articles, convenant aux marchands de la ville et de la campagne, et qu'ils vendront à bas prix et à des conditions libérales.
I. HOBBS & Co,
25 mars 12 et 14, rue de la Douane

EN débarquement du navire américain John Cumming, capitaine Adams, venant de Bordeaux et à vendre par les soussignés—
50 barriques vin rouge.
PAUL JUGE FILS & Co.,
25mars —6f 27, rue St-Louis

A VENDRE à livrer à l'arrivée du brick New-World, de Cadix:
460 quarts vin d'Oporto; 200 do do Burgundy;
30 quarts vin de Madère; 30 octaves do do;
90 quarts vin de Xérès; 100 octaves do;
316 bottes huile d'olive; 405 barils d'olives;
12 caisses savon de Castille; 45 balles bondhons,
par F. LONGIS & GRATIAA,
25mars 90, rue de la Douane.

Le navire OCEANA, capitaine H. C. Everson, venant de Bordeaux, est en déchargement vis-à-vis la rue Hôpital.

Les consignataires sont requis de venir prendre livraison de leurs marchandises sur la Levée.

Les marchandises dont les permis n'auront pas été obtenus dans le délai de cinq jours seront envoyées dans les magasins publics aux frais et risques de leurs consignataires.

CHARLES CAVAROC,
22mars—3 30, rue Bienville

Le navire JOHN CUMMINGS, capitaine Adams, venant de Bordeaux, est en déchargement vis-à-vis la rue de Quartier. Les consignataires sont requis de venir prendre livraison de leurs marchandises, sur la Levée.

Les marchandises dont les permis n'auront pas été obtenus dans le délai de cinq jours, seront envoyées dans les magasins publics, aux frais et risques de leurs consignataires.

CHARLES CAVAROC,
24 ms—3f 30, rue Bienville.

CONVENTION HOMŒOPATHIQUE

TOUS les médecins Homœopathiques demeurant et exerçant dans les Etats du Sud, sont invités et instamment priés d'assister et de participer à la Convention qui se tiendra à la Nouvelle-Orléans, le 25 mars et les jours suivants.

Tous les amis et partisans de l'Homœopathie désireux de propager ses principes dans le Sud, sont aussi invités à assister à la dite Convention.

Pour le comité,
A. MERCIER, M. D, de Mobile, Alabama,
21mars—5 Secrétaire

HABILLEMENS CONFECTIONNES.
GODCHAUX FRERES,
107 ET 108 RUE DE LA VIEILLE LEVÉE,

REÇU par les steamers Star of the South et Empire City et par le steamer Africa (via New-York) et le navire Essex, du Havre, à vendre aux prix les plus réduits:

2400 Lévites et Paletots alpaca.
2500 " " drap P. Soulé.
2400 " " Mérinos français.
1800 Paletots pour office, cachemirette noir et couleur
1000 Lévites nankin et toile nouveaux dessins,

Gilets.
500 Gilets Mérinos français,
500 do Alpaca à tous prix,
400 do pique fantaisie dessins riches droits,
250 do do do do do croisés,
1200 do do do au choix à $1 75
200 do do do blancs droits et croisés

Pantalons.
5000 paires Pantalons coutil, dessins courants,
4000 do do do Nouveautés,
2000 do do do au choix à $1 75.
Tous les coutils ont été décotés en fabrique.
3600 paires Pantalons mérinos tous prix.

Chemises.
150 douzaines chemises couleur bas prix.
100 do do coul. fantaisie et dessins nouveaux
200 do do blanches Madapolam longs devans
100 do do do do sup do do
50 do do do toile et devants de toile,

Un supplément.

A l'assortiment déjà complet, consistant en: Chapeaux feutre, soie, paille d'Italie, Panama, Campêche, &c &c. Casquettes tous genres, Cravates, Cols et nœuds fantaisie.
ARTICLES DE VOYAGE. 25 mars

AVIS.

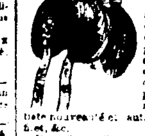

Madame DUVAL a l'honneur de prévenir les dames de la ville qu'elle ouvrira JEUDI, 6 avril prochain, encoignure Royale et Conti, ancienne maison Eternod, un joli choix d'articles de printemps, consistant en chapeaux de paille et crin, fantaisies, grandes nouveautés, rubans et fleurs assorties, pelisses et mantelets mousseline, dentelles et taffetas. Un joli assortiment de cols et de manches, bandes anglaises, mouchoirs, ombrelles, batiste imprimée, éventails batiste et autres.

Elle sollicite la faveur des dames de la Nouvelle-Orléans. 25 mars—15

OUVERTURE DE PRINTEMPS.
F. FRYER & Co,
Rue de Chartres, No 34,

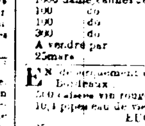

Ont l'honneur de prévenir les Dames qu'ils viennent de recevoir un magnifique assortiment de chapeaux de paille et de rubans de la saison, un très joli choix de robes organdi, imprimé à trois et cinq volants, Ecole Perse Pompadour et fantaisie, robes barège à volants, éventails fantaisie nouveauté et autres, gants de soie, mitaines filet, &c.

Ils en feront l'**ouverture** le 21 mars.

Ils profitent de cette circonstance pour annoncer aux Dames une forte réduction de prix sur une partie de barèges, mousselines [illegible] imprimés, et appellent leur attention sur ces articles. 24 mars

EN débarquement du navire Wellington, venant du Havre—
1000 dame-jeannes de 5 gallons,
100 do 3 do
100 do 2 do
300 do 1 do
A vendre par J. B. PREAU & Co,
25mars 31 et 33, Gravier

EN débarquement du navire John Cummings, de Bordeaux.
500 caisses vin rouge St Julien, 27 bouteilles
10,1 pipes eau de vie J. J. Dupuy, à vendre par
EUG. ROCHEREAU & Co,
25mars 17 & 19, rue St-Louis

A Vendre

UNE NEGRESSE âgée d'environ 30 ans, pleinement recommandée, bonne cuisinière, parfaite [illegible]
S'adresser rue de la Douane, No 86. 25 mars—

EN débarquement du navire John Cummings, de Bordeaux—
313 caisses vin rouge 4 barriques do do
4 tierçons vin rouge, 600 caisses vin blanc
55 do prunes d'Ente
40 do do communes,
20 balles bouchons pointus,
3 do do damejeannes.
A vendre par F. LONGIS & GRATIAA
24mars 90, rue de la Douane

EN débarquement du navire Hanna, venant de Bordeaux:
40 barriques vin rouge St Julien Médoc
45 barils vin blanc Haut Sauterne, à vendre par
X. LAMBERT,
24mars No 62 rue Toulouse

432 caisses 12 b. vin rouge St-Estèphe Eyquem
63 do do do do très vieux,
25 do do do do Ch. d'Issan
12 quarts pipes cognac Godenourg 1850,
5 huitièmes do do do
5 do do do 1805
4 demi barriques vin rouge très vieux Ch. Lafitte,
20 barils vins [illegible]
15 balles bouchons en sacs de 500,
10 do bouchons à damejeannes
En débarquement du navire Oceana, de Bordeaux, et à vendre par V & E MAIGNAN,
21mars 85 et 87, rue St Louis

324 caisses [illegible]
276 [illegible]
10 quarts cognac de pre St Georges, Rochelle,
10 huitièmes do do
En débarquement du navire John Cummings, de Bordeaux, et à vendre par V & E MAIGNAN,
24mars 85 et 87, rue St Louis

CHAMPIGNONS & PATES—5 caisses champignons au naturel et pâtés truffés en 1/4 et 1/2 boîtes, en débarquement du navire John Cummings, venant de Bordeaux et à vendre par
J. B. PREAU & Co,
24mars 31 et 33, rue Gravier,

VIN ROUGE—200 caisses Pomys et St Estèphe, en débarquement du navire John Cummings, venant de Bordeaux et à vendre par
J. B. PREAU & Co,
24mars 31 et 33, rue Gravier.

EAU DE VIE—10 quarts eau de vie Seignette Richard, 1817, 10 huitièmes du do, en débarquement du navire John Cummings, venant de Bordeaux, et à vendre par J. B. PREAU & Co,
24mars 31 & 33, rue Gravier.

EAU-DE-VIE—15/4 et 30/8 A. Camus, La Rochelle, 10/4 et 10/8 Henry Baron & Co; 15/4 J. D. et A. de Lobinaux; 32/4 J. Godard, en débarquement du navire Oceana, de Bordeaux et à vendre par
EUG. ROCHEREAU & Co,
22 mars 17 et 19, rue St Louis

EN débarquement du navire Oceana, de Bordeaux:
45 barriques vin rouge côtes de Bourg,
20 barriques vin rouge St Emilion,
20 do do do St-Estèphe,
20 do do do Cantenac,
18 do do do Deycie Margaux,
20 demi barriques do do
90 barils vin blanc Haut Sauterne,
175 caisses vin rouge St Julien,
75 do vin blanc Haut-Sauterne,
A vendre par EUG. ROCHEREAU & Co,
22mars 17 et 19, rue St-Louis

A VENDRE—Plusieurs belles maisons dans le deuxième district, convenant à des familles nombreuses. S'adresser à
GEO. GOTTSCHALK,
22ms No 95, rue de la Commune

A VENDRE—12 demi-arpents de terre à la Pointe Chrétien, à environ trois milles de Mississippi City. S'adresser à GEO. GOTTSCHALK,
22ms No 95, rue de la Commune

EN débarquement du navire Oceana, venant de Bordeaux:
80 barriques vin rouge St-Julien Médoc;
45 barils vin blanc Haut Sauterne, à vendre par
X LAMBERT,
22ms No 62 rue des Magasins

A VENDRE par le soussigné, en débarquement du navire Oceana, venant de Bordeaux:
12 barriques vin blanc Haut H. Sauterne;
28 do vin rouge St-Julien;
200 do do Pauillac;
100 caisses vin blanc Haut Sauterne;
390 do vin rouge Cantenac;
200 do do St Julien;
200 do do Léoville;
110 do do Pauillac;
90 barils vin blanc Haut-Sauterne
3000 demi-boîtes sardines à l'huile;
1000 quarts do do
CHARLES CAVAROC,
21mars—8f 30, rue Bienville

RAISINS VERTS—50 barillets de raisins verts en bon état, à vendre par
O VALETON & Co,
21mars 25, rue Tchoupitoulas

BISCUITS CRACKNELL—1000 boîtes en fer blanc, à vendre par O. VALETON & Co,
21mars 25, Tchoupitoulas

FROMAGE DE GRUYERE—30 meules fromage gruyère, premier choix, à vendre par
O VALETON & CO,
21mars 25, Tchoupitoulas

FROMAGE ANGLAIS—50 fromages anglais très supérieur de 10 livres chaque, à vendre par
O VALETON & Co.,
21mars 25, rue Tchoupitoulas

GELEE DE GOUYAVE—20 caisses de 12 douzaines petites boîtes gelée et pâte, à vendre par
O. VALETON & Co,
21mars 25, Tchoupitoulas

Propriété à louer ou à vendre.

Une belle maison en briques et à étage convenable à une grande famille, belle cour, jardin et écurie, située rue de l'Hôpital, entre Dauphine et Bourgogne, occupée ci devant par le juge Gilbert Leonard. Elle vient d'être réparée à neuf.

Pour les conditions, s'adresser à Joseph Clark, rue des Champs-Elysées, No 15, ou à
H. J. DOMINGON,
20 mars Passage de la Bourse No 120

CHAMPAGNE LONDON CLUB—50 paniers grande et demi bouteilles de la marque bien connue LONDON CLUB, en débarquement du navire Harrest Queen, du Havre, et à vendre par
HENRY VALETON,
20mars 90, rue St-Louis

ATTENDU par navire Iowa, du Havre—300 caisses de 134 bouteilles vides de 22 onces;
3,000 boîtes et demi-boîtes Champignons au naturel de Passy, à vendre par
HENRY VALETON.
20mars 90, St-Louis

WHISKEY SUPERIEUR—25 barils vieux Rosnakee Rye Whiskey 1844;
25 barils vieux Bourbon whiskey;
5 barils do do extra do;
10 barils do Monongahela do.
A vendre pour clôre diverses consignations, par
HENRY VALETON,
20mars 90, rue St-Louis

FROMAGE DE GRUYERE—15 meules, qualité supérieure, à vendre par
HENRY VALETON,
20mars 90, St-Louis

35 CAISSES de 100 demi boîtes sardines à l'huile, marque A. Gillet;
15 caisses de 200 quarts de boîtes sardines à l'huile même marque, en débarquement du navire Essex, du Havre, et à vendre par
V & E MAIGNAN.
20 mars 85 et 87, rue St Louis

ABSYNTHE—100 caisses de la marque Yersin et Lecoultre, en douane et à vendre par
SOSTHENE THOMAS,
20ms 29 rue Natchez

CHAMPAGNE—400 paniers de diverses marques attendu journellement par le navire John Spear, et à vendre par SOSTHENE THOMAS,
20 mars 29 rue Natchez

PLOMB DU MEXIQUE, à vendre par
J. Y DE EGANA,
15mars 47, rue Bienville.

POUR LA PLACE DE MAIRE.

Messieurs les Editeurs—Nous vous autorisons à annoncer le Dr DAVID JOHN ROGERS comme candidat à la place de Maire de la ville-Orléans, aux prochaines élections municipales.
LEGION

TRESORIER DE LA VILLE.

W. H. GARLAND, titulaire actuel, est candidat à la même place. L'élection aura lieu 27 mars 1854.

POUR CONTROLEUR DE LA VILLE.

O. DE BUYS, titulaire actuel, est candidat à la même place. L'élection aura lieu le 27 mars

Pour Voyer de la ville:
LOUIS PILIE,
Titulaire actuel est candidat pour la même place.
Election, 27 mars.

MM les Editeurs,—Veuillez annoncer que M. CLEMENT RAMOS, titulaire actuel, est candidat à la place de Recorder du Deuxième District, L'élection aura lieu le 27 mars.

MIGUEL HERNANDEZ Jr. est candidat à la place de RECORDER du Troisième District de la ville de la Nlle-Orléans. Il sollicite les suffrages de ses amis et de ses concitoyens. L'élection aura lieu le 27 mars prochain.

Mes Editeur,
Veuillez m'annoncer comme candidat pour Assistant-Alderman, dans le Cinquième Ward.
PAUL E. THEARD

J. A. BONNEVAL.

Candidat indépendant pour représenter le Sixième district au Conseil des Assistants aldermen, sera soutenu par
LES VOTANS.

Aux Electeurs du Sixième Ward. Deuxième District.

Concitoyens: Je me présente à vous comme candidat pour représenter le SIXIÈME WARD au Conseil des Assistants Aldermen de la Nouvelle-Orléans.
22ms JOHN E. HOLLAND.

AVIS.

NOUS avons l'honneur de prévenir nos amis et le public en général que notre sieur LION PARTANT POUR L'EUROPE sous peu de jours se CHARGERA DE TOUTES Commissions qui pourront lui être confiées soit pour le Nord des Etats-Unis, l'Angleterre, la France, la Belgique et l'Allemagne.

Messieurs les marchands trouveront un grand avantage en nous transmettant leurs ordres, nos conditions étant très libérales.

LION & PINSARD,
21ms—15 66 et 68 rue Royale, enc. Bienville

Bureau de la Compagnie de Dessèchement de la Nouvelle-Orléans.

Nouvelle-Orléans, 21 mars 1854.

AVIS est donné aux personnes possédant les terres comprises dans le section No 2, bornée en face par les rues Claiborne [illegible] au Nord par le canal de la Banque [illegible] canal Caron [illegible] Métairie, à partir [illegible] du Canal, que le tableau et les comptes amendés enregistrés par la Compagnie de Dessèchement, le 24 du mois dernier [illegible] de la Nouvelle-Orléans [illegible] le 20 du courant [illegible]

[illegible]

HENRY A. HOFFMEYER
23 mars—[illegible] Secrétaire.

AVIS.

LES soussignés, [illegible] une société [illegible]
BENJAMIN, MICOU & [illegible]
23ms—1m F. A. BRADFORD

ON DEMANDE, [illegible] pour [illegible] dans un salon de [illegible] S'adresser à
D. P. SCANLAN & Co
23mars 12 rue de Chartres

AUX PHARMACIENS ET DROGUISTES.
F. F. HENRIQUEZ,

COMMISSIONNAIRE en Médecines et Produits Chimiques, [illegible] P. M. 17 mars—[illegible]

AVIS.

[illegible]
F. HENRIQUEZ,
[illegible] 3 heures P. M.

M. HENRIQUEZ partant pour France, M. PIERRE SENAT a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général qu'il prend la suite des affaires de sa pharmacie.

Ses correspondances avec les principales maisons du Nord et avec M. Henriquez en France, lui permettront de renouveler constamment son stock et d'offrir aux personnes qui s'adresseront à lui des médicaments de toute fraîcheur et de première qualité.

M. P. Senat a droit à la confiance des nombreux clients de la pharmacie Henriquez, par une expérience [illegible] de quinze années tant en France qu'en Louisiane [illegible] préparations de M. Henriquez. [illegible]mars—1m

D. BEAUVALET, 56, rue de Chartres, [illegible] au magasin à commencer du 15 [illegible]
D. BEAUVALET.

LES soussignés offrent à vendre à des prix [illegible]

[illegible]

RICHARD ALDIGE & Co.,
16 mars 47, rue de la Douane.

VINS de Bourgogne, en débarquement du navire [illegible] venant du Havre:
[illegible] Romanée Conti, Nuits, [illegible]
[illegible] Muscat Frontignan, Madère et Malaga,
20 caisses champagne en grandes et demi bouteilles, à vendre par MAILLOT & COUARD,
16 mars 12, rue [illegible]

CIGARES—1,800,000 cigares de la Havane des marques ci-après suivantes: Nueva impresa, Monte Cristo, Rio Hondo, Ingenuidad, Intimidad, Cabargas, Cabanas, Martinez Ybor, El Sol, Habana, &c &c, en magasin et à vendre par
LABORDE & X'QUES,
16 mars 37 rue de la Commune

—4 RUE GRAVIER—
Cigares de la Havane. Cigares de la Havane
D. Bornio Jr.
RUE GRAVIER 34 RUE GRAVIER.

Partagas,
Cabanas,
Perfeccion,
Intimidad,
El Sol,
El Asco
Martinez Ybor.

Un assortiment de deux millions de CIGARES, de toutes dimensions et des meilleures marques et manufactures de la Havane, depuis $20 jusqu'à $100 le mille. Les habitans, les détaillans de la campagne, ainsi que les consommateurs de la ville sont invités à venir examiner et approvisionnement avant d'acheter ailleurs.

Tous ces cigares sont garantis véritable importation de la Havane.

On accueille avec autant d'empressement la pratique qui achète 100 cigares pour son usage particulier que celui qui achète en gros. 24 mars—[illegible]

EN débarquement du navire Oceana, venant de Bordeaux:
110 barriques vin rouge St Estèphe;
12 paniers bouteilles forme anglaise;
200 paniers anisette superfine;
25 caisses fruits à l'eau de vie;
25 do fruits au jus de Teysonneau;
10 do do Maineau;
6 do confitures et gelées;
25 do olives farcies;
300/4 boîtes pâtés truffés;
5/2 do lamproies à la bordelaise;
25/2 do saucisses truffées;
150/4 do truffes pures;
20 caisses moutarde de Louit,
10 do moutarde à bouteilles, à vendre par
FERBOS FRERES,
24mars 247 & 249, rue Royale, enc. Dumaine

JOHN WARRIN,
No 48, Maiden Lane,
NEW-YORK.

FABRICANT et importateur des célèbres aiguilles de J. WARRIN, comprenant: aiguilles à pointe fine—aiguilles à pointes légèrement arrondies—aiguilles à pointe émoussée—aiguilles pour modistes—aiguilles pour selliers—aiguilles pour [illegible]—aiguilles pour gants—aiguilles pour cotliers—aiguilles à la chaînette—aiguilles pour filets—aiguilles pour chirurgien—aiguilles pour le crochet et toutes sortes d'aiguilles. Par suite de nombreuses contrefaçons des véritables aiguilles de Warrin, l'avis suivant a été publié:

AVIS—La grande approbation dont jouissent dans le public, depuis plus de vingt ans, les aiguilles de J. Warrin, a engagé certains vendeurs sans probité à contrefaire ses étiquettes, et à les afficher sur des aiguilles de qualité inférieure et de bas prix. Ces fausses étiquettes imitent les véritables dans l'apparence générale: on y lit "*Manufactured for J. Warren Reddich,*" tandis que les authentiques portent les mots, "*Manufactured by*" (et non pas *for*) *J. Warrin Reddich*," le vrai nom du fabricant s'écrivant "*Warrin*" et non "*Warren*" avec un "i" au lieu d'un "e." Outre l'étiquette dorée, les enveloppes des véritables aiguilles de Warrin portent, sur le court pli, une petite étiquette verte, avec les mots "*Manufactured and warranted by J. Warrin, Eagle Mills, Reddich*." J. W. ne met son nom qu'à des aiguilles de la première qualité d'acier à ressort.

MM. les marchands sont avertis de ne pas vendre d'aiguilles faites en contrefaçon des marques commerciales du soussigné.

J. Warrin ne fabrique que des aiguilles de première qualité. Les aiguilles de seconde qualité qui sont offertes à bas prix sont des contrefaçons.

Les véritables aiguilles de Warrin sont à vendre par la plupart des marchands connus de la Nouvelle-Orléans. 1ermars—40

LAC PONTCHARTRAIN.

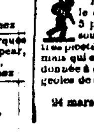

Le soussigné ayant réparé élégamment l'hôtel connu sous le nom de ARCH HOTEL, prévient le public qu'il en fera l'ouverture dimanche prochain le 19 du courant.

Il espère par ses soins et son exactitude plaire à tous ceux qui voudront bien l'honorer de leur visite.
17mars M. GARZIA.

$10 de récompense.

PARTI marron le 18 du courant, de chez le soussigné, le nègre créole URSIN, taille de 5 pieds 10 ou 11 pouces, regardant en dessous lorsqu'on lui adresse la parole, figure très piquée, ayant une passe signée Joseph Martin mais qui est nulle. La récompense ci dessus sera donnée à quiconque logera ledit nègre dans une geôle de cette ville ou le ramènera chez
JOSEPH MARTIN, enc. Marigny et St
24 mars—6 Jean Baptiste, 3me district

[illegible]
Grand Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans des Opelousas et de l'Ouest.

A dater de dimanche, 19 du courant, les trains destinés aux passagers partiront comme suit:
DIMANCHES,
Ils partiront d'Alger à 7 et 11 heures du matin et 3 heures de l'après-midi.
Ils partiront de l'extrémité du chemin à 9 heures du matin et 1 et 5 heures de l'après-midi.
MARDI ET JEUDI.
Ils partiront d'Alger à [illegible] heures du matin et 3 heures de l'après midi.
Ils partiront de l'extrémité du chemin à 10 heures du matin et 5 heures de l'après midi.
Les trains de l'autre ligne partiront un quart après ceux d'Alger.
Les ferrys des premier et deuxième districts partiront de la ville pour leur débarcadère respectif à Alger, une demi-heure avant le départ des trains.
Le ferry du troisième district partira un quart d'heure avant l'arrivée des trains.
Prix: 50 cents pour aller et au retour.
15m— BENJ. F. FLANDERS, Secrétaire.

Bureau de la Compagnie du Grand Chemin de Fer de la Nlle-Orléans des Opelousas et de l'Ouest.—Encoignure Bienville et Passage de la Bourse.

Nlle-Orléans, 15 février 1854.

UN versement de [illegible] pour cent sur le capital de [illegible] Compagnie sera dû et devra être fait à ce bureau [illegible] avril prochain.

A l'assemblée qui a eu lieu le 24 janvier 1854, les actionnaires ont fixé les époques suivantes pour la balance des versements, savoir: le premier lundi d'avril et le premier lundi de septembre 1854, le premier lundi de janvier 1855, chaque versement de dix pour cent et un versement de cinq pour cent le premier lundi d'avril 1855; ce versement est le dernier.

Avis est donné aux actionnaires que conformément à une [illegible] de la Direction il sera alloué un escompte de [illegible] pour cent par an à tous ceux qui feront [illegible] les versements [illegible]

Par ordre de la Direction.
BENJ. F. FLANDERS,
24 [illegible] Secrétaire.

Compagnie du Grand chemin de fer de la Nlle Orléans, de Jackson et du Nord.

Nouvelle-Orléans 14 mars 1854.

AVIS est donné [illegible] au bureau de la Compagnie, No [illegible] Carondelet, LUNDI 10 avril 1854, à midi [illegible]
Par ordre de la direction.
24 mars—[illegible] JOHN CALHOUN, secrétaire.

Compagnie d'Assurance di la Nouvelle Orléans

Nlle-Orléans, [illegible]
LES actionnaires [illegible] au bureau de la Compagnie, samedi [illegible] à 5 heures P. M.
24 mars—21 J. [illegible]

Compagnie d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

[illegible]
LES [illegible]
[illegible] J. TUYES, Secrétaire.

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane.

CHAS. BRIGGS, Président.
A. CARRIERE, Vice Président.
H. P. JANVIER, Secrétaire.

CETTE compagnie, qui a été organisée d'après le principe entièrement mutuel [illegible]

[illegible]

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS, [illegible]

[illegible]

13mars—30 A. D. CROSSMAN, Maire.

CHROMO D'UROPHANE SICCATIF BRILLANT SECHANT EN DEUX HEURES.

DEPUIS quelques jours on [illegible] Chromo Duropbane [illegible]

[illegible]

BRODERIES IMPRIMEES, etc.

F. de PERCEVAL, No 657, Broadway,
New-York [illegible] broderies imprimées, [illegible]

[illegible]

Dépot des manufactures
DE DENTELLES DE CHANTILLY ET [illegible]
Châles, Echarpes, Pèlerines, Berthes, Volants, Manches, Voiles, Mouchoirs, &c. &c.
JULES DELCROIX,
[illegible] BROADWAY,
[illegible] New-York.

A VENDRE

UNE BELLE MAISON [illegible]

[illegible] H. MEUGNS,
[illegible] 31 rue Carondelet

GUANO
Nouveau Tarif des prix.
INVARIABLEMENT COMPTANT.

Pour des sacs, [illegible] la tonne de 2240 livres.
De 5 à 10 tonneaux [illegible]
[illegible]
Le chargement complet [illegible] $51.
CASTILLO & HARISPE
30, Passage de la Bourse.

[illegible]

F. FROIDEVAUX,
49, *rue de Chartres, ancienne* [illegible] *Barrand*.
A solder, avant départ, et au comptant

TOUTES [illegible] rubans taffetas—fleurs fines—bonnets français et autres, gants de [illegible] choux, peignoirs et jupons brodés riches—en choix bâtiste unie et à vignettes—mantelets de soie—peignes à bille impératrice et autres—dentelle, [illegible]
Pointes et voiles dentelle imitation.
Pointes dentelle de laine.
Valenciennes et guipures. 16 mars—15

ABSINTHE—75 caisses absinthe T. [illegible] en débarquement du navire Marcia, venant du Havre, à vendre par J. B. PREAU & Co,
15mars 31 et 33 rue Gravier

Mme BARON, Accoucheuse, reçue par la Faculté de Paris, et y ayant exercé en premier prix, sollicite respectueusement la confiance des dames de la Nouvelle Orléans. Une expérience de [illegible] années et les certificats les plus honorables lettres sont les garanties qu'elle peut offrir aux familles.—Elle donnera des consultations pour les maladies des femmes et des enfants de 1 à 3 heures, à son domicile, No 149 rue Royale, entre St Louis et Toulouse. Références MM. les Drs. Lambert et Beugnot.
1 fev—3m

A LOUER.

Maison de [illegible] Bureaux au premier et au rez-de-chaussée dans le Passage de la Bourse entre Bienville et Conti, ci-devant occupés par N. Bernard Phelps, notaire public. S'adresser à
M. MUSSON,
24 mars— 3 rue Carondelet

A LOUER.

Une jolie résidence située rue Bienville, 109, entre Bourbon et Dauphine. Possession en sera donnée à la fin du mois.
S'adresser sur les lieux. 17fev—

ON DEMANDE—Une GOELETTE tirant peu d'eau pour transporter de Barataria en un, deux ou trois voyages, environ 200 boucauts de sucre. S'adresser à JUAN Y. DE EGANA,
14ms 47 rue Bienville.

PHARMACIE.—VENTE EN GROS.
Médicaments, produits chimiques, parfumerie, Remèdes d'habitations.
Instruments de chirurgie.
Médecines patentées.

UN approvisionnement complet [illegible] de première qualité [illegible] aux conditions les plus avantageuses, aux [illegible] et planteurs.

Pharmacie et dépôt de produits chimiques de SYMES
Rue du Canal encoignure Carondelet,
24 mars—1m Nouvelle-Orléans Louisiane

Sangsues de la Hongrie et de la Suède.

NOUS recevons constamment [illegible] sangsues de la Hongrie et de la Suède. Nous les vendrons en gros ou en détail au plus bas prix du marché.

Pharmacie et dépôt de produits chimiques de SYMES Nos 21 et 23, rue du Canal, encoignure Carondelet
24 mars

Reduction du prix du Coke.
Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans.

14 mars 1854

A PARTIR de cette date, le prix du Coke est réduit à 30 cents le baril.
14mars—1m N. O. J. TISDALE, trésorier

300 POUR CENT D'ECONOMIE.
Plus de Tapis, plus de Nattes et plus de Frotteurs.

CHROMO DUROPHANE,
Pour la mise en couleur des appartements en toutes nuances—Siccatif brillant
Séchant en 2 heures—Dépôt général de la maison Viard, Chimiste et Inventeur,
Rue St Martin, à Paris.

CE produit qui a depuis vingt années un si grand succès en France et à l'Etranger, vient enfin de faire son apparition aux États Unis. Nous devons remercier l'inventeur d'avoir eu l'heureuse idée de nommer à la Nouvelle Orléans des agents pour la vente de ce précieux découverte si indispensable dans ce pays et surtout dans la saison où nous entrons.

Pour éviter toute contrefaçon chaque pot de Chromo Durophane sera goudronné et portera la signature des agents à la Nouvelle Orléans et une étiquette indiquant la manière de s'en servir.

NOTA.—Avec une livre de Chromo Durophane l'on peut mettre une yarde et demie carrée en couleur à deux couches, soit pour une chambre de quatre yar des $1, car le Chromo Durophane ne se vend que 40 cents la livre chez les dépositaires, No. 84, rue de Chartres, à la manufacture de parfumerie chez Poncelet & Benedicke. Des ouvriers habiles sont attachés à l'établissement pour la mise en couleur à raison de 60 cents la yarde. Il est à remarquer que plus les appartements sont lavés, plus ils sont brillants. Il sera fait une remise aux personnes qui achèteront en gros du Chromo-Durophane.
14 mars—30

FUSILS! FUSILS!

2 CAISSES fusils à deux coups, des manufactures anglaises, à vendre en gros ou en détail par
URIAH A. POLLARD & Co.,
6 fév 76, Canal près Chartres.